

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU BUDGET

INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE

BUREAU CENTRAL
DU RECENSEMENT



4^{ème} RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU MALI (RGPH-2009)

ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS

THEME

URBANISATION

Mme OUANE Aïssatou TANGARA, Statisticienne, INSTAT

Bandiougou SOUMAORO, Anthropologue, INSTAT

Bamako, Décembre 2012

AVANT PROPOS

Institué par la loi numéro 98-020 du 9 mars 1998, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali de 2009 (RGPH 2009) est la quatrième opération du genre réalisée par le pays. En effet, il a été réalisé avant 2009, trois recensements généraux de la population et de l'habitat (1976, 1987 et 1998). Ces opérations ont permis de disposer d'une gamme importante de données démographiques, économiques et socioculturelles jusqu'au niveau géographique le plus fin. Les opérations se sont améliorées au fil des années avec le développement de la recherche et l'avènement des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat a été réalisé du 1er au 14 avril 2009 sur toute l'étendue du territoire national.

Cette quatrième édition dénote tout l'intérêt que le Gouvernement accorde au suivi périodique de l'évolution des indicateurs démographiques à l'échelon national et confirme son engagement à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations des Nations Unies.

L'intégration des données de population dans les politiques de développement s'est davantage renforcée de nos jours avec l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre par le Gouvernement d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) depuis mai 2002. La réalisation d'un quatrième recensement répond ainsi aux besoins plus croissants en matière d'informations chiffrées et actualisées, pour le suivi et l'évaluation aux niveaux central et décentralisé, des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP et dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La réalisation du 4^{ème} RGPH a été possible grâce à une participation active de plusieurs bailleurs de fonds et à une grande mobilisation sur le plan national.

En participant au financement de ce quatrième recensement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Coopération canadienne, la Coopération suédoise et la Coopération néerlandaise ont démontré une fois de plus leur disponibilité à accompagner le Mali à mieux connaître sa population afin de mieux planifier son développement économique et social. Au nom du Gouvernement du Mali, je voudrais leur témoigner toute notre reconnaissance et leur adresser nos sincères remerciements. Les remerciements s'adressent également à toutes les structures et à tous les experts qui ont apporté une assistance technique à l'opération, en particulier AFRISTAT et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) du Cameroun.

Au niveau national, l'opération a été réalisée dans les délais grâce aux bonnes prestations du Comité National du Recensement (CNR), du Bureau Central du Recensement (BCR) à travers la Direction Générale de l'INSTAT. L'implication sans faille des Gouverneurs de région, des Préfets, des Maires, des Chefs et Délégués de village, des Bureaux Régionaux et Locaux du Recensement (BRR) ainsi que de l'ensemble du personnel de terrain a beaucoup contribué à la réussite de l'opération. Ces responsables et agents n'ont ménagé aucun effort pour réaliser les activités préparatoires, assurer la mobilisation de la population et mener l'opération à son terme.

Les informations recueillies ont porté sur la répartition géographique, les caractéristiques socio-culturelles, démographiques et économiques de la population ainsi que les caractéristiques des ménages et de l'habitat. Ces informations présentées sous forme de tableaux soigneusement établis ont fait l'objet de publications en trois tomes dont :

- **Tome1 : Série Démographique ;**
- **Tome2 : Série Habitat ;**
- **Tome 3 : Série Economie.**

Pour permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les utilisateurs, des analyses thématiques seront menées par des équipes multidisciplinaires composées de techniciens nationaux sous la conduite de l'INSTAT.

Les données issues du 4^{ème} RGPH permettront de rédiger les 16 rapports thématiques ci-après :

1. *Evaluation de la qualité des données*
2. *Etat et structure de la population*
3. *Etat matrimonial et nuptialité*
4. *Education : Instruction–Alphabétisation-Scolarisation*
5. *Caractéristiques économiques de la population*
6. *Natalité, Fécondité*
7. *Mortalité*
8. *Migration*
9. *Croissance urbaine*
10. *Ménages et habitation*
11. *Situation socioéconomique des enfants et des jeunes*
12. *Situation socioéconomique des femmes*
13. *Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap*
14. *Situation socioéconomique des personnes âgées*
15. *Mesure et cartographie de la pauvreté*
16. *Projections et perspectives démographiques.*

Le présent rapport s'inscrit dans le plan de publication ci-dessus évoqué.

Le BCR formule le vœu que cette publication puisse répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision en vue d'améliorer les plans de développement économique et social. Les utilisateurs qui n'y trouvent pas l'ensemble des informations statistiques souhaitées peuvent s'adresser à l'INSTAT.

Le Directeur Général de l'INSTAT

Seydou Moussa TRAORE.

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR	Bureau Central du Recensement
BRR	Bureau Régional du Recensement
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CNR	Comité National du Recensement
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTSP	Comité de Transition pour le Salut du Peuple
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNP	Direction Nationale de la Population
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique
DNUH	Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ESAT	Esquisse du Schéma National d'Aménagement et du Territoire
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographique
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU HABITAT	Organisation des Nations Unies pour l'Habitat
PNP	Programme National de la Population
PUS	Plan d'Urbanisation Sectoriel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Rapport de Masculinité
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
TAI	Taux d'Accroissement Intercensitaire
TU	Taux d'Urbanisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	1
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	8
RESUME	9
INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE I : CONTEXTE, ASPECTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES.....	12
1.1. Les éléments du contexte	12
1.1.1 Contexte historique :.....	12
1.1.2 Contexte géographique :	15
1.1.3 Contexte politique et institutionnel :	16
1.1.4 Contexte socio-démographique :.....	18
1.1.5 Contexte économique :	19
1.2. Aspects théoriques et méthodologiques.....	20
1.2.1. Revue de la littérature	20
1.2.2. Définition des concepts.....	21
1.2.3. Source et méthodes d'analyse.....	23
CHAPITRE II : LA POPULATION URBAINE.....	24
2.1. Typologie des villes.....	24
2.2. Caractéristiques de la population urbaine	26
2.2.1. Population urbaine par sexe et âge	26
2.2.2. Population urbaine par région administrative et par cercle.....	28
2.2.3. Population urbaine et éducation	29
2.2.4. Population urbaine et état matrimonial.....	32
2.3. Evolution de la population urbaine.....	34
2.3.1. Evolution du taux d'urbanisation de 1976 à 2009	34
2.3.2. Taux d'accroissement de la population urbaine de 1976 à 2009.....	34
CHAPITRE III : ZONES URBAINES ET ACTIVITE ECONOMIQUE.....	37
3.1. Situation dans l'activité	37
3.2. Situation dans l'occupation	39
3.3. Branches d'activité	41
CHAPITRE IV : CONFORT ET QUALITE DU LOGEMENT	43
4.1. Caractéristique de l'habitat au Mali.....	43
4.2. Qualité et confort du logement	44

CHAPITRE V : URBANISATION ET DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE.....	48
5.1. Urbanisations et migrations.....	48
5.1.1. Proportion des migrants selon les villes.....	48
5.1.2. Migration interne.....	49
5.2. Urbanisation et fécondité.....	50
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	51
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	53
ANNEXE I : Tableau récapitulatif des textes législatifs et réglementaires relatifs aux réformes territoriales et leurs effets sur le terrain	i
ANNEXE II : Tableau de distribution de la population urbaine par cercle en 2009	ii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Typologie des villes, population par sexe et nombre de ménages.....	25
Tableau 2.2 : Proportion de la population urbaine par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe.....	26
Tableau 2.3 : Population urbaine par région administrative selon le sexe et rapport de masculinité par région	28
Tableau 2.4 : Répartition de la population urbaine (de 6 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe (en %)	29
Tableau 2.5 : Répartition de la population urbaine âgée de 6 ans et plus par région administrative selon le niveau d'instruction (en %)	30
Tableau 2.6 : Répartition de la population urbaine (de 15 ans et plus) par niveau d'alphabétisation selon le sexe(en %)	31
Tableau 2.7 : Répartition de la population urbaine âgée de 15 ans et plus par région administrative selon le niveau d'alphabétisation (en %)	32
Tableau 2.8 : Répartition de la population urbaine âgée de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe (en %)	32
Tableau 2.9 : Evolution du taux d'urbanisation de 1976 à 2009 par région.....	34
Tableau 2.10 : Evolution de la population urbaine par région de 1976 à 2009 (selon la définition 1 du concept urbain)	35
Tableau 2.11: Evolution de la proportion de la population urbaine par région de 1998 à 2009 (selon la définition 2 du concept urbain)	35
Tableau 2.12 : Répartition des communes urbaines de 10.000 habitants ou plus de 1998 à 2009.....	36
Tableau 2. 13 : Répartition des communes urbaines de 10.000 habitants ou plus par régions en 2009.....	36
Tableau 3.1 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par région selon la situation dans l'activité(en %)	38
Tableau 3.2 : Répartition de la population urbaine (de 15 ans et plus) par situation dans l'activité selon le sexe (en %)	38
Tableau 3.3: Répartition (%) de la population urbaine par situation dans l'occupation principale selon le sexe	39
Tableau 3. 4: Répartition de la population urbaine de 15 ans ou plus par région selon la situation dans l'occupation (en %)	40
Tableau 3.5 : Répartition de la population urbaine (de 15 ans et plus) par branche d'activité selon le sexe (en %)	41
Tableau 3.6 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par région selon la branche d'activité (En %)	42
Tableau 4.1 : Répartition en(%) des ménages urbains par région selon le type d'habitat	43
Tableau 4.2 : Répartition des ménages urbains (%) par région selon le statut d'occupation du logement	44
Tableau 4.3 : Répartition des ménages urbains par région selon le principal matériau du toit	44
Tableau 4.4 : Répartition des ménages urbains par région selon le principal matériau du mur	45
Tableau 4.5: Statut du confort des ménages par région (en %)	46
Tableau 5.1 : Répartition (e%) de la population urbaine par région selon le statut migratoire et par sexe	48
Tableau 5. 2 : Nombre moyen d'enfants par femme, par région selon le milieu de résidence.....	50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Proportion de la population selon la typologie des villes.....	24
Graphique 2 .2 : pyramide par groupe d'âges quinquennaux.....	27
Graphique 2 .3 : Répartition de la population urbaine (de 6 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe (En %).....	30
Graphique 2 .4 : Répartition de la population urbaine âgée de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe (En %).....	33
Graphique 3.1: Répartition de la population urbaine par sexe selon la situation dans l'activité.....	37
Graphique 4.1 : Statut du confort des ménages par milieu de résidence (%).....	46

TABLEAU SYNOPTIQUE

POPULATION SELON LE RGPH 2009	
<i>Population totale</i>	14 528 662
<i>Population masculine</i>	7 204 990
<i>Population féminine</i>	7 323 672
<i>Population urbaine totale</i>	3 274 727
<i>Population urbaine masculine</i>	1 643 671
<i>Population urbaine féminine</i>	1 631 056
<i>Population rurale totale</i>	11 253 935
<i>Population rurale masculine</i>	5 561 319
<i>Population rurale féminine</i>	5 692 616

POPULATION URBAINE SELON LE RGPH 2009	
<i>Population urbaine de Kayes</i>	277 955
<i>Population urbaine de Koulikoro</i>	132 478
<i>Population urbaine de Sikasso</i>	426 600
<i>Population urbaine de Ségou</i>	200 468
<i>Population urbain de Mopti</i>	199 498
<i>Population urbaine de Tombouctou</i>	87 552
<i>Population urbaine de Gao</i>	113 841
<i>Population urbaine de Kidal</i>	25 969
<i>Population du District de Bamako</i>	1 810 366
<i>Taux d'urbanisation en 2009 (%)</i>	22,5
<i>Taux d'accroissement entre 1998 et 2009 (%)</i>	5,6
<i>Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)</i>	100,8
<i>Proportion de femmes dans la population urbaine (%)</i>	49,8
<i>Proportion d'hommes dans la population urbaine (%)</i>	50,2

NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION URBAINE AGEE DE 6 ANS ET PLUS	
<i>Sans niveau (%)</i>	38,2
<i>Fondamental 1er cycle (%)</i>	30,2
<i>Fondamental 2nd cycle (%)</i>	13,8
<i>Secondaire (%)</i>	12,4
<i>Supérieur (%)</i>	5,4

NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION URBAINE AGEE DE 15 ANS ET PLUS	
<i>Taux d'alphabétisation de la population (%)</i>	59,0
<i>Taux d'alphabétisation des hommes (%)</i>	67,5
<i>Taux d'alphabétisation des femmes (%)</i>	49,8

ACTIVITE DE LA POPULATION URBAINE AGEE DE 15 ANS ET PLUS	
<i>Inactif (%)</i>	47,5
<i>Actif occupé (%)</i>	50,0
<i>Chômeur (%)</i>	2,5

RESUME

L'analyse du thème urbanisation a pour objectif de mieux appréhender la question de l'urbanisation, son évolution et les différents facteurs qui l'influencent à travers les données du recensement général de la population et de l'habitat.

La Population du Mali, selon le recensement général de la population et de l'Habitat de 2009, a été estimée à 14 528 662 d'habitants, dont 3 274 727 citoyens soit 22,5 % de la population totale selon le critère d'urbanisation établi en 2009 qui consiste en l'appartenance de la localité de résidence à la liste des communes urbaines classées par la loi. La population urbaine était de 1 793 779 en 1998 soit un taux d'accroissement de 5,6% entre 1998 et 2009. Ce qui dénote de l'ampleur qu'a prise cette population au cours de cette période.

La population urbaine révèle une population en majorité jeune d'après la pyramide des âges. Les personnes de moins de 20 ans représentent plus de la moitié de la population (53,4%).

Les hommes constituent 50,2% de la population et les femmes 49,8%. Le rapport de masculinité est de 100,8 en 2009.

La typologie suivante a été établie pour étudier les villes selon quatre modalités : (1) Bamako en tant que capitale du Mali, (2) les chefs lieux de région en tant que principales villes des régions ; les chefs-lieux de cercle en tant que principales villes des cercles, les autres urbains non classés ailleurs. Selon cette typologie, la distribution de la population urbaine est inégale car Bamako absorbe à elle seule 55,3% de la population, les chefs lieux de région 24,9%, les chefs lieux de cercle 17,5% et les autres urbains 2,3%.

En matière d'instruction, 38 personnes sur 100 âgées de 6 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école ; 44 ont le niveau du fondamental et 18 le niveau du secondaire ou du supérieur. Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus est de 59,0%. Des disparités subsistent entre les femmes et les hommes, ces dernières étant moins instruites que les hommes ; entre les villes également, les niveaux des indicateurs de Bamako étant toujours meilleurs que ceux des autres villes.

Par rapport aux activités économiques, 5 personnes sur 10 âgées de 15 ans et plus étaient actives en 2009. Les femmes sont plus inactives que les hommes, soit 7 femmes sur 10 inactives contre 3 chez les hommes. Les activités relatives au commerce occupent une place prépondérante dans la plupart des localités urbaines, les travaux agricoles dans quelques unes.

Concernant la situation matrimoniale, la majorité de la population âgée de 12 ans et plus (49,0%) est célibataire et principalement les hommes parmi lesquels 56,4% sont célibataires. Plus de la moitié des femmes ont un statut marital (51,2%).

Un indice composite a été construit pour appréhender le niveau de confort de l'habitat des ménages urbains. Il révèle que 20,5% des ménages ne vivent pas dans des conditions confortables ; 49,5% vivent dans des conditions acceptables ; 30,0% vivent dans des conditions très confortables.

INTRODUCTION

L'Afrique est l'une des régions du monde la moins urbanisée, mais dont l'urbanisation se produit très rapidement (autour de 10% vers 1950, 40% en 2009) et où la taille de la population urbaine croît très rapidement (population urbaine multipliée par 15 depuis les années 1950)¹. Cette urbanisation est imputable non seulement à une forte croissance démographique mais aussi à une migration interne importante, ainsi qu'au reclassement du milieu rural en milieu urbain (changement de statut des localités rurales en localités urbaines).

Par ailleurs des revenus plus élevés, une meilleure éducation, une meilleure accessibilité aux services sociaux et à l'information, dans les villes contrastent avec les niveaux en milieu rural et confèrent à la ville un caractère attractif. La ville a un paysage attractif certes mais la conséquence de cette attraction est la forte pression sur les infrastructures sociales de base qui engendre des conséquences en matière de bien-être et des problèmes environnementaux notamment la prolifération de quartiers spontanés. Ce qui dénote l'intérêt accordé au phénomène par les pouvoirs publics dans la planification du développement.

D'après le rapport d'ONU HABITAT en 2009 les enjeux fondamentaux de l'urbanisation sont : d'abord de contribuer à la croissance économique, ce qui passe par une priorité indiscutable à accorder aux infrastructures ; elle constitue une condition nécessaire du développement social. Celui-ci passe pour sa part par un accès généralisé aux services essentiels : santé de base, éducation primaire, eau potable, assainissement, transports publics, sécurité. Après l'emploi et les services essentiels le troisième enjeu majeur est d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies urbaines réalistes. L'impact d'une telle action n'est pas immédiat mais à moyen et long termes. En fait, la majorité des villes africaines ne dispose pas de plans de développement urbain. Les plans directeurs existants, souvent obsolètes ou irréalistes, sont ignorés par les décideurs. Depuis les années 1980 la critique des plans d'urbanisme est donc devenue un lieu commun dans les conférences internationales. Le quatrième enjeu de l'urbanisation est d'aider les populations pauvres à mieux se loger, c'est-à-dire à accéder plus facilement aux terrains et aux financements indispensables à la construction d'un habitat décent.

Au Mali, le processus d'urbanisation a pris appui sur les agglomérations préexistantes qui étaient, avant l'occupation coloniale, soit des centres de décisions politiques, soit des centres d'échanges commerciaux. D'autres centres urbains ont été créés selon les besoins de l'administration.

D'après les résultats des trois précédents recensements, la proportion de la population urbaine du Mali est passée de 16,8 % en 1976 à 27,0 % en 1998. Le taux moyen d'urbanisation demeure relativement faible comparé à d'autres pays de la sous-région (48% pour la Côte d'Ivoire, et 40% pour le Sénégal)². Ce niveau moyen masque des inégalités régionales.

¹Urbanisation et migration interne en Afrique – Bruno Schoumaker – institut de démographie.

²Habitat II - Conférence des Nations Unies pour les Etablissements Humains.

Bamako, capitale du Mali, a connu des pics du taux d'accroissement à certains moments de son évolution. En effet la ville de Bamako s'agrandit rapidement. En 1880, Gallieni a estimé sa population à environ un millier d'habitants³. Le 4ème recensement de 2009 lui donne 1 810 366 habitants.

La population malienne a augmenté entre 1998 et 2009. Quel est le nouveau volume de la population urbaine ? Leur répartition dans l'espace et entre les différentes caractéristiques sociales ? C'est l'objet de la présente analyse qui constituera une aide à la prise de décision pour les autorités en charge de la planification économique et de l'administration du territoire.

Aussi, elle permettra d'évaluer non seulement les programmes et politiques d'urbanisme au Mali mais d'atteindre l'objectif du RGPH en lien avec l'urbanisation : « déterminer l'effectif de la population totale du pays, sa structure par sexe, par âge et selon certaines caractéristiques socioéconomiques et culturelles, sa répartition spatiale selon les différentes unités administratives et le milieu de résidence »

La présente étude analyse à partir des données du 4ème RGPH, qui a eu lieu en avril 2009, le phénomène d'urbanisation au Mali dans ses composantes essentielles (population urbaine, activités économiques et croissance démographique) et ses caractéristiques, est articulée autour de cinq (5) chapitres à savoir :

- un premier chapitre qui présente les aspects contextuels et méthodologiques ;
- un deuxième chapitre qui traite la population urbaine, où la typologie des villes, l'état matrimonial, et le niveau d'instruction seront analysés et éventuellement comparés avec ceux des recensements passés ;
- un troisième chapitre dans lequel, seront étudiées les zones urbaines et les activités économiques ainsi que les caractéristiques socio-démographiques, politiques, économiques de l'urbanisation ;
- un quatrième chapitre qui sera consacré à l'analyse du confort et de la qualité de logement à Bamako et dans les capitales régionales ;
- la cinquième et dernière partie intitulée « urbanisation et croissance démographique » qui nous permettra d'analyser les phénomènes de migration interne et de la fécondité dans les différents centres urbains du Mali.

³Note sur le développement urbain au Mali 2011, DNUH.
Dynamiquespatiale et politique urbaine à Bamako Balla DIARRA (1999)

CHAPITRE I : CONTEXTE, ASPECTS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES

1.1. Les éléments du contexte

Le concept d'urbanisation, a connu des évolutions, donnant naissance à des termes tels que métropolisation, mégalopoles, oligopoles. Selon les données des Nations Unis, la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en milieu urbain et la population urbaine continue de croître à un rythme élevé dans les pays en développement. Entre 1950 et 2009, la population urbaine mondiale a été multipliée par près de cinq, alors que la population totale a été multipliée par moins de trois. Cette croissance a été plus marquée dans les pays en développement qui ont vu leur population urbaine multipliée par 17 alors que leur population totale a été multipliée par quatre (United Nations, 2009).

La croissance urbaine résulte de trois composantes principales, à savoir : la croissance naturelle des villes, la croissance migratoire, et l'extension de l'urbain dans les zones rurales.

En effet, les conditions climatiques défavorables, le sous-équipement des campagnes en infrastructures de base (route, hydraulique, agricole etc.), l'insuffisance de services sanitaires et socio-éducatifs, l'absence d'opportunité provoquent des migrations diverses vers les centres urbains. La différence de niveau de développement économique entre milieux provoque des migrations vers d'autres lieux plus stables qui assurent un avenir meilleur. La conséquence est une urbanisation galopante et anarchique. En 2009, une analyse des taux d'urbanisation⁴ montre que plus d'un habitant sur cinq (22,5%) réside dans les centres villes. Après Bamako (où toute la population résidente habite en milieu urbain), les proportions de citadins sont particulièrement remarquables dans les régions de Kidal (38,3%), Gao (21,0%) et Sikasso (16,1%). Le District de Bamako reçoit plus de la moitié (55,3%) de la population urbaine du pays. Les régions de Sikasso (13,0%), de Kayes (8,5), de Ségou (6,1%) et de Mopti (6,1%) enregistrent aussi des proportions non négligeables de citadins. Par contre, on en compte nettement moins à Kidal (0,8%), Tombouctou (2,7%) et Gao (3,5%).

La forte urbanisation est liée à l'intensité des échanges migratoires mais aussi à la réforme du Ministère de l'Intérieur qui a vu l'érection de certaines localités rurales en communes.

L'objectif de ce chapitre est de faire ressortir le phénomène de l'urbanisation dans les différents contextes et de montrer comment l'urbanisation est influencée par l'histoire, la vie politique, l'économie, le sociale et la géographie.

1.1.1 Contexte historique :

L'histoire du Mali enseigne qu'avant les temps modernes, le réseau d'établissements humains (entre autres, hameaux, villages et villes) se caractérisait par une dynamique particulière des échanges tant sur les rives des deux grands fleuves que sont le Niger et le Sénégal que dans les espaces transsahariens (espaces qui traversent le Sahara) qui ont largement contribué à l'ouverture du pays sur des horizons plus lointains.

⁴Voir le rapport sur l'état et la structure de la population – thème 2 des rapports d'analyse du RGPH 2009

On présente parfois la croissance rapide des grandes villes dans les pays en développement comme l'une des plus importantes transformations, démographiques de l'après-guerre (Todaro 1997). C'est en effet un réel sujet d'inquiétude politique dans la grande majorité des pays moins avancés, particulièrement ceux d'Afrique sub-saharienne (United Nations 1998). Les pays africains ont connu des taux de croissance urbaine élevés au cours des dernières décennies : la population urbaine du sous-continent a plus que triplé depuis 1975, avec un taux de croissance annuel de près de 5 % (United Nations 2002). Dans certaines villes, on a observé des taux de croissance remarquablement élevés, surtout dans les années 1960 et 1970 (Todaro 1997).

Aussi, les différents empires et royaumes qui se sont succédé sur le territoire national (Empire du Mali, Empire Songhoï, Royaume Peuhl du Macina, Royaume Bambara de Ségou, Royaume du KénéDougou, etc.) s'étaient essentiellement appuyés sur un réseau de centres urbains parmi lesquels des villes comme Tombouctou, Gao, Djenné, Ségou et Sikasso ont joué, chacune, un rôle important.

A la veille de l'indépendance, la République Soudanaise comptait en tout six (6) régions : Bamako, Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao.

Aussi, la constitution du 22 septembre 1960 avait-elle en son article 41 érigé à juste titre en collectivités territoriales toutes les circonscriptions dont les villages et les fractions.

Avant l'avènement de la deuxième République (1968- 1991), il existait en matière de circonscriptions administratives 6 régions, 42 cercles et 215 arrondissements. Quant aux communes, il existait 5 communes de plein exercice et 8 communes de moyen exercice.

Après la chute de la première République le premier changement significatif interviendra en 1977 avec l'adoption de l'ordonnance N° 77-44/CMLN portant réorganisation territoriale et administrative de la République du Mali. Cette ordonnance dispose dans son article premier que le territoire de la République comprend : les régions, les cercles, les arrondissements, les communes, les villages, les fractions nomades et le District de Bamako. Le District de Bamako fut érigé en collectivité décentralisée régie par un statut particulier et composée de six communes.

Par ailleurs, elle scinda la région de Gao en deux nouvelles régions dont celle de Tombouctou. Il apparaît dans cette ordonnance une réelle intention de valoriser et d'organiser les collectivités naturelles de base que sont les villages et les fractions.

Toutefois, aucune commune rurale ne sera mise en place par les autorités de la deuxième République. La commune de Bougouni fut créée le premier avril 1982 à titre de commune urbaine.

En matière de circonscriptions administratives, de communes, la deuxième République comptait un district, sept régions, quarante-six (46) cercles, deux cent quatre-vingt (280) arrondissements et dix-neuf (19) communes toutes urbaines⁵.

⁵Dr. Abdoulaye Sall 1993 Tome 2, p. 3.

Il faut aussi noter la création de services publics par la deuxième République en vue d'appuyer la politique de décentralisation territoriale et administrative en cours. Ainsi fut créée par l'ordonnance N° 78-40/CMLN, la direction nationale de l'intérieur et des collectivités territoriales comprenant quatre divisions dont celle des collectivités territoriales.

Jusqu'à la fondue dans un processus de décentralisation timide qui n'a réellement pas dépassé le stade d'affirmation des principes, la République du Mali avec l'avènement de la troisième République rentre dans une nouvelle ère de décentralisation.

Le régime du Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) qui va du 26 mars 1991 au 7 juin 1992, auteur de la démocratie pluraliste et multipartiste au Mali, va remettre sur les rails la politique de décentralisation.

Ainsi, l'adoption de l'ordonnance N° 91-039/P-CTSP qui abroge l'ordonnance N° 77-45/CMLN du 12 juillet 1977 déterminant les circonscriptions administratives et les collectivités territoriales de la République du Mali, affirme dans son article premier que le territoire de la République du Mali comprend : le district de Bamako (divisé en six communes) et huit (8) régions dont celle de Kidal nouvellement créée. Ces régions sont divisées en cercles, les cercles sont constitués d'arrondissements ou communes.

Aussi, en 1992 cinq (5) communes urbaines furent-elles créées par des ordonnances. Il s'agit des communes urbaines de Banamba (ordonnance N° 92-031/P-CTSP), de Niono (ordonnance N° 92-032/P-CTSP), de Diré (ordonnance N° 92-033/P-CTSP), de Dioïla (ordonnance N° 92-034/P-CTSP) et enfin la commune de Bandiagara (ordonnance N° 92-035/P-CTSP).

En 1993 est élaborée la loi fondamentale en matière de décentralisation au Mali. Il s'agit de la loi N° 93-008 du 11 février 1993 relative aux conditions de la libre administration des collectivités locales. Selon les dispositions de l'article premier de cette loi dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les collectivités territoriales de la République sont : les régions, le district de Bamako, les cercles, les communes urbaines et les communes rurales. La région, le district de Bamako, le cercle et la commune urbaine ou rurale sont dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce sera avec la loi N° 96-050 du 16 octobre 1996 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales qu'on assistera à la création massive des communes sur toute l'étendue du territoire national.

Selon le schéma institutionnel de la décentralisation au Mali (assorti de ces différents textes) produit et présenté par la Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT) et la Cellule de Coordination Nationale (CCN) il ya au niveau des collectivités :

- les communes formées par les fractions et villages ; il existe au total 703 communes (dont 684 nouvelles et 19 anciennes).
- après la commune vient le cercle, on compte au total 49 cercles.
- ensuite vient la région, huit (8) plus le District de Bamako.

Cette forme d'administration qui fonctionne actuellement au Mali nous montre que la décentralisation est devenue une réalité indéniable⁶.

L'impact de la décentralisation sur l'urbanisation est l'augmentation des zones urbaines suite aux reclassements (zones rurales, urbaines). D'où la nécessité de mettre à disposition des données sur la population au niveau des entités territoriales décentralisées.

1.1.2 Contexte géographique :

Le Mali, pays continental, est un vaste territoire de 1,241 million km², au relief plat avec une très faible densité (11,7 habitants par km² en 2009). L'impact du contexte géographique sur l'urbanisation est que : la population a tendance à plus se concentrer dans le sud à cause du climat favorable et de l'expansion des emplois des secteurs secondaires et tertiaires.

La population est répartie de manière très inégale sur l'ensemble du territoire.

La pression démographique s'exerce sur la zone sud du Mali où les pluies sont supérieures à 200 mm, autour des centres urbains, le long des vallées fertiles (fleuves Niger et Sénégal), ainsi que dans les plaines à forte potentialité agricole.

Le triangle Mopti-Bamako-Sikasso couvrant 100 000 km²¹¹ accueille Bamako et 4 chefs-lieux de région concentrant près de 60 % de la population urbaine du pays.

Deux phénomènes sont à constater aujourd'hui : le dépeuplement des zones arides et semi-arides et l'accélération de l'urbanisation. La succession des années de sécheresse a entretenu le flux des populations rurales rejoignant les centres urbains.

Les migrations semblent renforcer la hiérarchie urbaine en plus de la volonté du gouvernement d'améliorer les stratégies en matière d'aménagement du territoire et de rééquilibrage de l'urbanisation.

Même si le réseau urbain est caractérisé par un fort déséquilibre, l'espace national se structure autour de certains de villes ayant chacune sa spécificité : villes d'échange, villes de commerce, villes ayant un pouvoir agricole riche (riz, coton), villes d'émigration bénéficiant de dons importants de la diaspora, villes touristiques telles que Tombouctou et Djenné classées patrimoine mondial par l'UNESCO.

Les conditions climatiques difficiles avec des sécheresses successives dans les années 70 et 80 ont renforcés la migration vers les zones urbaines. A terme, le Mali s'alignera en matière d'urbanisation sur les tendances actuelles des pays africains de l'Ouest (la Côte d'Ivoire 48%, le Sénégal 40%).

La pression démographique s'exerce sur les zones les plus économiquement attractives du pays (zones propices à l'agriculture) et autour des centres urbains (particulièrement Bamako).

⁶Récapitulatif des textes législatifs et réglementaires relatifs aux réformes territoriales et leurs effets sur le terrain en annexe.

1.1.3 Contexte politique et institutionnel :

Les politiques d'urbanisation visent à créer les conditions pour l'amélioration du cadre de vie des populations et une plus grande maîtrise de la croissance des villes urbaines.

Les programmes de ce secteur visent⁷:

- ✚ la promotion du développement social des centres urbains notamment par la mise en place d'infrastructures d'alimentation en eau, de santé; d'éducation ;
- ✚ l'incitation du secteur privé pour le développement de l'industrie de construction et de la promotion de matériaux de construction et des matériaux locaux;
- ✚ l'élaboration et la mise en œuvre de plans des villes et du cadastre;
- ✚ la définition d'un cadre partenarial entre l'Etat et les collectivités territoriales en appui à la politique de décentralisation;
- ✚ le renforcement du mécanisme de financement à long terme de l'habitat;
- ✚ la préservation et l'amélioration de l'environnement urbain.
- ✚ la politique nationale de l'habitat et du développement urbain trouve son fondement d'une part, dans plusieurs engagements internationaux pris par le Mali dont les plus significatifs sont l'Initiative Spéciale pour l'Afrique de 1996 , la Déclaration d'Istanbul de 1996, les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et d'autre part, dans des documents nationaux de référence que sont la Constitution, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et la politique nationale de la population.

La volonté de la décentralisation du pays adoptée par le gouvernement a pour objectif de faire face aux défis nouveaux. Elle devrait aboutir à un partage de pouvoir entre l'Etat, les élus locaux et les citoyens. Elle peut se résumer ainsi :

- ✚ l'Etat transfère quelques blocs de compétence et concomitamment de ressources et de moyens à des collectivités locales qui seront autonomes et dotées de la pleine capacité juridique sans relation de subordination hiérarchique entre elles;
- ✚ l'Etat rend en même temps ces collectivités, placées sous la direction d'élus locaux, plus autonomes et plus responsables de leurs actes;
- ✚ les collectivités territoriales seront constituées suivant le principe de progressivité matérielle qui se traduira par la création d'abord et avant tout de communes rurales et urbaines sur tout le territoire.

⁷Note sur le développement urbain au Mali 2011

Ces dernières seront les structures de base de la nouvelle pyramide administrative. Le principe de progressivité sera aussi observé pour le transfert des compétences de l'Etat vers les communes en fonction des capacités humaines, techniques et financières de chaque localité.

Le découpage administratif d'un pays induit la répartition géographique de sa population dans les unités administratives.

Pour mieux se rapprocher du peuple, l'Etat malien a entrepris une réforme profonde de son administration et par la même occasion une réforme de la législation héritée.

C'est dans ce même ordre d'idée, qu'en matière de planification et de développement des établissements humains, il est apparu nécessaire de repenser la vision de l'urbanisation en puisant dans les réalités profondes maliennes.

C'est dans ce souci, que le gouvernement du Mali a adopté en avril 1981, un rapport intitulé « les grandes orientations de la politique nationale de l'urbanisme et de l'habitat dans le cadre de l'aménagement du territoire »⁸.

Cette politique a permis de créer une dynamique particulière dans la gestion urbaine, avec entre autres :

-  une plus grande sensibilisation face au phénomène de l'urbanisation et
-  la mise au point d'outils de planification urbaine.

Les Grandes Orientations de la Politique Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le cadre de l'Aménagement du Territoire ont donné l'occasion de définir et d'appliquer au Mali des documents d'urbanisme réglementaire que sont le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et le Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS);

Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) tient compte de la politique Nationale du Mali qui est important que l'Esquisse du schéma national d'aménagement du territoire (ESAT) qui a comme objectifs le rééquilibrage du développement équitable du pays et la décentralisation. Ces objectifs reposent sur une logique économique et une volonté politique qui cherchent à promouvoir un développement rationnel et équitable de l'ensemble du pays. Il s'agit de renforcer les centres de développement et les corridors interurbains existant dans chaque région du Mali, et en même temps, d'appuyer des initiatives favorisant un rattrapage dans les zones sous développées en construisant des infrastructures et des installations essentielles. Le CSLP souligne le besoin d'amélioration des habitats des populations pauvres, en particulier par des mesures d'amélioration de l'assainissement et des services dans les quartiers pauvres et par un accès amélioré au crédit. Enfin, l'Etat a mis un programme de construction des logements sociaux à travers tout le pays.

⁸Déclaration de la politique nationale d'urbanisation au Mali 1991

1.1.4 Contexte socio-démographique :

❖ Dynamique de peuplement au Mali

La population du Mali était de 6,2 millions en 1976, de 9,6 millions d'habitants en 1998, et de plus de 14 millions en 2009. Sa densité de population est relativement faible ; dans le Sud du pays, c'est dans les régions de Sikasso et Ségou qu'elle est la plus élevée, respectivement 37 et 36 habitants au kilomètre carré tandis que dans la région de Mopti la densité est en moyenne de 26 et de 24 à Koulikoro. Bien évidemment dans la capitale, on observe une forte densité d'habitants avec 6 780 habitants au km² dans l'agglomération de Bamako. C'est un pays qui demeure très fortement rural.

Les données de l'étude sur la taille des villes et les spécialisations économiques montrent de manière assez frappante que la part de la population malienne résidant dans des localités dont les caractéristiques sont proches de petites villes (à savoir la dernière catégorie des bourgs ruraux) ou de villes de tailles modestes (inférieures à 50 000 habitants) a stagné de 1976 à 1998. En 22 ans, cette part est restée stable et égale à 9% de la population. C'est ainsi que l'augmentation du taux d'urbanisation de 7 points de pourcentage, soit de 15% en 1976 à 22% en 1998, provient exclusivement de la croissance de Bamako⁹.

La croissance de l'agglomération de Bamako est essentiellement horizontale. Sa superficie est passée de 1 200 hectares en 1960 à 19 000 hectares en 1980, se traduisant par la naissance de quartiers d'habitats spontanés à la périphérie. Le principe du lotissement conduit à une forte consommation d'espace, des coûts d'équipement importants et un rallongement des distances de déplacement¹⁰.

La population du Mali est de 14 528 662 habitants en 2009, avec un taux d'accroissement inter censitaire de 3.6% (1998 à 2009), et plus de 3 000 000¹¹ de personnes qui résident en milieu urbain. La population urbaine a augmenté au fil des années. Elle est passée de 16,8 % de la population totale en 1976 à 22% en 1987 pour atteindre 27% en 1998¹² (définition de la zone urbaine : communes urbaines de la collectivité territoriale plus les localités d'au moins 5000 habitants). En 1998, le réseau des villes était caractérisé par l'existence de plus de 147 localités ayant au moins 5000 habitants dont 17 ont entre 20 000 et plus de 100 000 habitants¹³. En 2009, la population de Bamako est estimée à 1 810 366 habitants.

Les villes exercent une forte attraction, car elles restent un élément essentiel du développement. Ce sont essentiellement les difficultés de la vie rurale qui se traduisent par une faiblesse de revenus, l'insuffisance et l'inadéquation des services offerts qui donnent à la ville cette forte attraction.

Certes, d'autres facteurs peuvent occasionner les mouvements des populations rurales, tels que: le facteur psychologique (les jeunes ruraux recherchent une certaine autonomie, la liberté, le goût de l'aventure, le bien être individuel et familial que peut leur procurer le revenu tiré d'un emploi salarié en

⁹Claire Bernard, Sandrine Mesplé-Somps et Gilles Spielvogel, Taille des villes et spécialisations économiques au Mali

¹⁰Claire Bernard, Sandrine Mesplé-Somps et Gilles Spielvogel, Taille des villes et spécialisations économiques au Mali

¹¹INSTATRGPH 2009

¹²INSTATRGPH 2009

¹³DNSI RGPH 1998

ville.), les contraintes culturelles etc. Mais la cause la plus importante demeure la situation socio-économique précaire des paysans. Les ruraux, ne se résignant plus de leurs situations, attirés par le mirage dans les villes, émigrent.

1.1.5 Contexte économique :

L'explosion récente des villes, spécialement Bamako est due à la croissance démographique et à la migration saisonnière. Même si notre étude ne s'intéressera pas à cette forme de migration, elle demeure un facteur de la croissance urbaine puisque, après la campagne agricole les ruraux vont chercher un surplus de revenus en ville.

Il y a d'autres causes économiques comme la multiplication de l'emploi industriel ou tertiaire en ville.

C'est véritablement en 1992 que le Mali a mis en œuvre les différents programmes de réformes qui ont permis d'enregistrer des progrès significatifs dans la réduction du déséquilibre macro économique et le rétablissement d'une croissance durable et soutenue de l'économie. Le taux de croissance a connu une évolution rapide passant de 2,3% en 2004 à 6,1 en 2005. Le pays a connu un taux de croissance moyen de 5,1% sur la période 2002 à 2006, taux largement au-dessus de celui des autres pays de la Zone UEMOA qui était de 3% à la même période.

En dépit des forts taux de croissance enregistrés depuis 1994, le Mali demeure toujours parmi les pays à faible indice de développement humain (IDH < 0,50). L'indice de développement humain durable de 0,450 montre que, malgré les performances macro économiques enregistrées ces dix dernières années, les conditions de vies des ménages demeurent précaires en majorité. Selon l'ODHD, environ 64,2% de la population vit en deçà du seuil de pauvreté estimé à 97 843 FCFA en 1999. La pauvreté touche 31% de la population urbaine, contre 71% en milieu rural. Selon le rapport 2009 du CSCR, le niveau de pauvreté a significativement baissé en milieu rural passant de 71% en 1999 à 53,5% en 2005.

1.2. Aspects théoriques et méthodologiques

L'analyse est faite principalement au niveau des localités urbaines, de la capitale Bamako, des chefs-lieux de région, des chefs-lieux de cercle et des autres villes. Les variables jugées pertinentes pour l'étude sont : l'âge, le sexe, les niveaux d'instruction et d'alphabétisation, la situation matrimoniale, les variables relatives à l'emploi, les variables sur l'habitat, la migration et la fécondité.

1.2.1. Revue de la littérature

D'après Catherine Farvacque-Vitkovic (2007), le Mali est un pays faiblement urbanisé comparé aux autres pays de la région, mais la croissance urbaine y est très rapide. Le manque d'infrastructures et de services de base est au cœur de la problématique de l'urbanisation au Mali. Cette caractéristique résulte de l'insuffisance notoire des fonds alloués au développement urbain, qui n'a pas permis de faire face au rythme accéléré d'urbanisation. Les efforts d'amélioration de la gestion des villes nécessitent d'être renforcés dans le cadre du processus récent de décentralisation. La population du pays reste une des moins urbanisées d'Afrique mais elle tend peu à peu à combler son retard. Les villes du pays regroupaient 17% de la population en 1976, 22% en 1987 et les projections estiment que ce chiffre atteindra 40% en 2015. Entre 1976 et 1998, la croissance urbaine annuelle a été de 4,2% contre 1,4% pour la population rurale du fait de l'exode rural et d'une natalité élevée¹⁴.

Cette croissance soutenue pose des problèmes d'infrastructures car un grand nombre des nouveaux venus s'entasse dans des quartiers dépourvus du minimum nécessaire, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'hygiène et de santé. Le Mali s'urbanise rapidement. D'après un rapport de la Banque Mondiale et de la Commission Economique pour l'Afrique sur la mobilité au Mali¹⁵, la population urbaine est passée de 11 % de la population totale en 1960 à 26 % en 1994, 28 % en 1996.

Malgré cette urbanisation galopante le Mali reste un pays très fortement rural où la concentration des populations s'opère prioritairement dans des petits bourgs ruraux ainsi que dans Bamako. D'après une étude sur la taille des villes et la spécialisation économique (Claire Bernard, Sandrine Mesplé-Somps et Gilles Spielvogel en 1998 « Taille des villes et spécialisations économiques au Mali ») le processus d'urbanisation a connu une décélération depuis 1987 en comparaison des tendances observées entre 1976 et 1987, la croissance des centres urbains, à l'exception de Bamako étant plus faible entre 1987 et 1998. C'est ainsi que l'essentiel de l'augmentation du taux d'urbanisation provient de l'accroissement de Bamako.

Capitale administrative et économique du Mali, Bamako est aussi la plus grande ville. Elle est le siège des grandes institutions administratives et financières. On y trouve les grands hôpitaux ainsi que la plupart des grandes écoles du pays. Plus des 3/4 des entreprises industrielles et artisanales y sont localisées.

¹⁴Populations du monde on August 28, 2008

¹⁵BANQUE MONDIALE ET COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE, Mobilité urbaine au Mali

La réforme administrative de 1979 a regroupé la commune urbaine de Bamako et les 20 villages limitrophes en une entité territoriale, le District de Bamako, divisé en 6 communes, totalisant 62 quartiers. Le district de Bamako a rang de région au même titre que les huit autres du pays. En 1958, la ville de Bamako ne comptait que 100 000 habitants. La population du District a atteint 800 000 habitants en 1992 ; elle est estimée aujourd'hui à 1 810 366 habitants. Elle est jeune (plus de 50 % de la population a moins de 20 ans) et la taille des ménages est élevée (plus de 6 personnes par ménage). Par rapport à l'ensemble du pays, Bamako concentre 55,3% de la population urbaine. Cette forte croissance démographique s'accompagne d'une occupation importante de l'espace (forte consommation d'espace). Ce fort taux d'urbanisation peut être un frein à la croissance de la productivité urbaine si le niveau d'investissement public n'est pas suffisamment important pour répondre à la demande de service.

1.2.2. Définition des concepts

Zone urbaine :

Dans son acception première, urbain s'oppose à rural, le premier s'appliquant à la ville et le second au village, à la campagne. C'est là un critère fondamental de différenciation entre ces deux milieux, le mode de vie rural étant différent du mode de vie urbain, même si l'interpénétration de plus en plus prononcée des deux milieux tend à annihiler ces limites.

Au cours des trois précédents recensements (1976, 1987 et 1998), deux principaux critères permettaient de classer une localité en zone urbaine dont l'un « administratif » avec l'appartenance aux communes érigées comme telles par les collectivités territoriales et l'autre « démographique » (au moins 5000 habitants)

En ce qui concerne le RGPH 2009, l'INSTAT a adopté le critère « administratif » avec l'appartenance aux 37 communes urbaines créées à la faveur de la décentralisation (loi 99/035 du 10 août 1999).

Selon la définition 1, adoptée pour les trois premiers recensements (1976, 1987 et 1998), sont considérées comme urbaines toutes les localités classées comme urbaines par les collectivités territoriales et toute localité ayant au moins 5000 habitants.

Selon la définition 2, adoptée en 2009, sont considérées comme urbaines toutes les localités classées comme urbaines par les collectivités territoriales.

Aménagement du territoire : c'est une volonté politique d'inscrire les actions (les actions nationales, régionales ou locales) dans un cadre de cohérence spatiale.

C'est surtout une politique volontaire de la part des pouvoirs publics, pour tenter d'agir sur l'organisation de l'espace, c'est à dire sur les rapports existant entre le fonctionnement de l'économie ou la vie des hommes, et la structure de l'espace dans lequel s'exerce le système économique et social.

Croissance démographique : La croissance démographique représente la variation de la population dans le temps. Elle se décompose en deux parties distinctes :

- l'accroissement naturel ;
- l'accroissement migratoire.

L'accroissement naturel est l'augmentation ou la diminution de la population durant une période de temps donnée en raison d'un excédent (ou d'un déficit) de naissances par rapport aux décès dans une population. L'accroissement migratoire est la différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) d'habitants d'un territoire donné. Autrement dit le solde migratoire est égal à la différence entre immigration et émigration (du point de vue du territoire étudié, indépendamment de la nationalité des migrants).

La croissance démographique est mesurée par le taux d'accroissement annuel moyen aussi appelé taux d'accroissement intercensitaire qui est un taux auquel une population augmente ou diminue durant une année donnée, en raison de l'accroissement naturel et de la migration nette, exprimé en pourcentage de la population de base.

Exode rural : est le déplacement de population des zones rurales vers les zones urbaines.

Territoire : est une étendue de terre dépendant d'un Etat, une collectivité territoriale, une juridiction. Exemple le territoire du Mali, le territoire de la Région, du cercle, de la commune.

Urbanisation :

Le problème fondamental qui se pose lorsque l'on veut étudier l'urbanisation est la diversité des définitions. En tout état de cause la classification d'une localité parmi les centres urbains n'est pas souvent aisée quand on passe en revue l'ensemble des critères de référence. Lorsque la localité concernée ne satisfait pas à tous les critères choisis, la décision revêt un côté arbitraire.

Les comparaisons internationales semblent tout aussi difficiles dans un contexte de non harmonisation des définitions. Chaque pays a une définition différente de la ville. Cet état de fait nous amène à poser un certain nombre de questions : Comment doit-on définir la ville ? Sur quels critères ? A ces aspects il faut associer l'inaccessibilité de certaines zones pour des raisons diverses par les agents recenseurs (hameau de culture, litiges entre villages, etc.).

Ainsi, l'action **d'urbaniser**, c'est-à-dire de favoriser, de promouvoir le développement des villes par la transformation de l'espace rural en espace urbain. Elle se mesure par le nombre d'habitants dans les villes par rapport à l'ensemble de la population, la densité de population, l'extension territoriale des villes et ses conséquences sur le mode de vie.

Taux d'urbanisation :

Le taux d'urbanisation est la proportion de personnes vivant en ville. Le taux d'urbanisation d'un pays est une marque importante de sa modernisation. Le développement inégal est marquant d'une région à une autre. En augmentant le nombre des villes (petites et moyennes), il faut accroître celui des grandes

villes et améliorer leur qualité. Car dans celles-ci, non seulement la main d'œuvre est d'une haute productivité, les capitaux et les installations d'infrastructures le sont également.

Il se calcule en rapportant l'effectif de la population urbaine sur l'ensemble de la population totale. Il permet de mesurer le degré d'urbanisation du pays, d'une localité.

Mais pour ce qui est du taux d'urbanisation issu du RGPH-2009, il ne faut pas faire une comparaison systématique d'avec les taux précédents car la définition de la ville ne reflète pas les mêmes réalités.

Le degré d'urbanité d'une localité peut être source d'insécurité, de chômage, manque de logement etc.

Taux d'accroissement de la population :

L'intérêt du Taux d'accroissement urbain est de fournir une indication sur le taux de croissance urbaine sur une période donnée. Et la comparaison de deux Taux d'accroissement urbain permet, par la suite, de comparer les fluctuations de l'urbanisation observée relativement à deux périodes.

Cette formule permet d'avoir le taux d'accroissement :

$$P_{n+t} = (1 + t)^t \times P_n$$

P_n = Population de l'année n

t = intervalle de temps entre deux recensements dans le cas présent (11 ans)

r = taux d'accroissement intercensitaire

$$r = \sqrt[t]{\left(\frac{P_{n+a}}{P_n}\right)} - 1$$

1.2.3. Source et méthodes d'analyse

Les analyses portent ainsi sur la population urbaine au Mali, son évolution, ses caractéristiques et les migrations vers les villes.

La principale source des données est fournie par les quatre recensements généraux de la population et de l'habitat réalisés depuis 1976 au Mali. Ce sont elles seules qui permettent d'avoir une photographie de la population dans un pays.

CHAPITRE II : LA POPULATION URBAINE

2.1. Typologie des villes

On distingue quatre types de villes et leur classification se présente comme suit : le District de Bamako, les chefs-lieux de région, les chefs-lieux de cercle et les autres urbains. Les localités composant ces différentes modalités sont les suivantes :

District de Bamako : il s'agit de la capitale du Mali en tant que principale ville et dont l'effectif constitue 56,4% de la population urbaine.

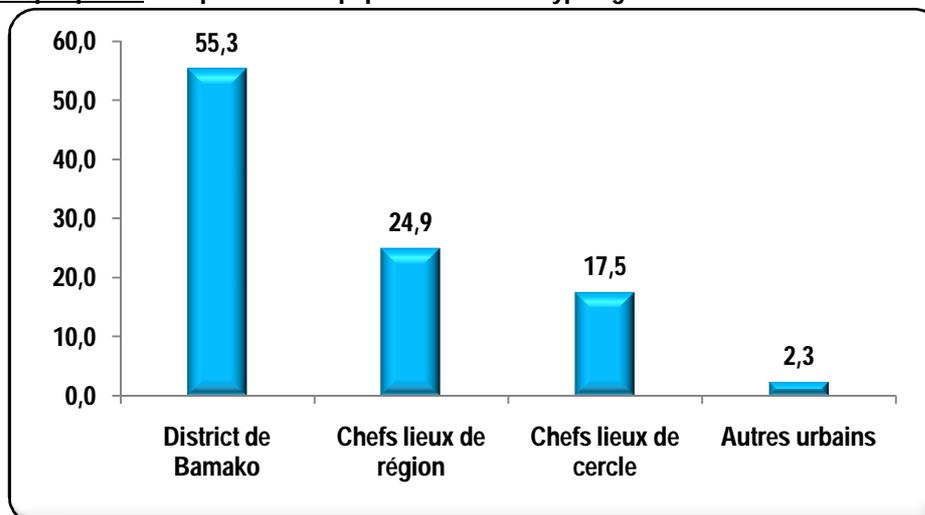
Chefs-lieux de région : il s'agit des villes constituant les centres des régions : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal.

Chefs-lieux de cercle : il s'agit des villes constituant les centres des cercles : Kita, Nioro, Kati, Bougouni, Koutiala, San, Bandiagara, Djenné, Douentza, Tenenkou, Diré, Goundam, Bourem.

Autres urbains : il s'agit de toutes les autres communes urbaines qui ne sont pas classées dans les modalités précédentes : Fegui, Goumera, Kouniakary, Somankidy, Fatao, Kourouninkoto, Troungoumbe, Youri, Toya, Karan.

Selon cette typologie, la capitale absorbe plus de la moitié de la population, viennent ensuite les chefs-lieux de région et les chefs-lieux de cercle.

Graphique 2.1 : Proportion de la population selon la typologie des villes



Source : RGPH 2009-INSTAT

Tableau 2.1 : Typologie des villes, population par sexe et nombre de ménages

Typologie	Communes	Hommes		Femmes		Population Totale		Nb ménages	Taille des ménages
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
District de Bamako	COMMUNE I	168 308	50,3	166 587	49,7	334 895	10,2	52 431	6,4
	COMMUNE II	78 690	49,4	80 670	50,6	159 360	4,9	25 185	6,3
	COMMUNE III	63 792	49,6	64 874	50,4	128 666	3,9	20 242	6,4
	COMMUNE IV	152 153	50,0	152 373	50,0	304 526	9,3	49 394	6,2
	COMMUNE V	206 749	50,0	206 517	50,0	413 266	12,6	63 836	6,5
	COMMUNE VI	237 951	50,7	231 702	49,3	469 653	14,3	75 293	6,2
	Total	907 643	50,1	902 723	49,9	1 810 366	55,3	286 381	6,3
Chefs lieux de région	KAYES	65 135	51,6	61 184	48,4	126 319	3,9	19 808	6,4
	KOULIKORO	20 943	50,3	20 659	49,7	41 602	1,3	6 792	6,1
	SIKASSO	114 171	50,4	112 447	49,6	226 618	6,9	36 444	6,2
	SEGOU	66 819	50,1	66 682	49,9	133 501	4,1	20 782	6,4
	MOPTI	60 080	49,7	60 706	50,3	120 786	3,7	20 701	5,8
	TOMBOUCTOU	27 915	51,1	26 714	48,9	54 629	1,7	9 376	5,8
	GAO	43 593	50,5	42 760	49,5	86 353	2,6	13 512	6,4
	KIDAL	13 996	53,9	11 973	46,1	25 969	0,8	4 823	5,4
Total	412 652	50,6	403 125	49,4	815 777	24,9	132 238	6,2	
Chefs lieux de cercle	KITA	24 054	49,0	24 989	51,0	49 043	1,5	7 596	6,5
	NIORO	17 258	51,2	16 433	48,8	33 691	1,0	5 105	6,6
	KATI	41 982	49,7	42 518	50,3	84 500	2,6	12 481	6,8
	BOUGOUNI	29 581	50,5	28 957	49,5	58 538	1,8	8 579	6,8
	KOUTIALA	70 905	50,1	70 539	49,9	141 444	4,3	21 885	6,5
	SAN	33 540	50,1	33 427	49,9	66 967	2,0	10 724	6,2
	BANDIAGARA	8 847	51,5	8 319	48,5	17 166	0,5	2 960	5,8
	DJENNE	13 320	50,7	12 947	49,3	26 267	0,8	4 898	5,4
	DOUMENTZA	12 369	51,5	11 636	48,5	24 005	0,7	3 718	6,5
	TENENKOU	5 595	49,6	5 679	50,4	11 274	0,3	2 093	5,4
	DIRE	10 193	50,1	10 144	49,9	20 337	0,6	3 429	5,9
	GOUNDAM	6 225	49,5	6 361	50,5	12 586	0,4	2 459	5,1
	BOUREM	13 106	47,7	14 382	52,3	27 488	0,8	4 979	5,5
Total	286 975	50,1	286 331	49,9	573 306	17,5	90 906	6,3	
Autres urbains	FEGUI	1 999	50,8	1 934	49,2	3 933	0,1	576	6,8
	GOUMERA	1 918	50,2	1 903	49,8	3 821	0,1	440	8,7
	KOUNIAKARY	4 061	49,9	4 080	50,1	8 141	0,2	1 376	5,9
	SOMANKIDY	3 357	48,5	3 558	51,5	6 915	0,2	1 089	6,3
	FATAO	3 848	46,1	4 491	53,9	8 339	0,3	1 263	6,6
	KOUROUNINKOTO	2 799	50,8	2 706	49,2	5 505	0,2	794	6,9
	TROUNGOUNBE	5 981	47,9	6 507	52,1	12 488	0,4	1 809	6,9
	YOURI	3 351	47,1	3 765	52,9	7 116	0,2	1 040	6,8
	TOYA	5 953	47,1	6 691	52,9	12 644	0,4	1 924	6,6
	KARAN	3 134	49,2	3 242	50,8	6 376	0,2	762	8,4
Total	36 401	48,4	38 877	51,6	75 278	2,3	11 073	6,8	
TOTAL	1 643 671	50,2	1 631 056	49,8	3 274 727	100,0	520 598	6,3	

Source : RGPH 2009-INSTAT

2.2. Caractéristiques de la population urbaine

Les caractéristiques d'une population sont principalement constituées de l'ensemble des facteurs qui concourent à l'identification de cette population. Il s'agit, entre autres, de la structure par sexe et par âge, du niveau d'instruction, des diverses fonctions exercées, du bâti dans lequel cette population vit, etc.

2.2.1. Population urbaine par sexe et âge

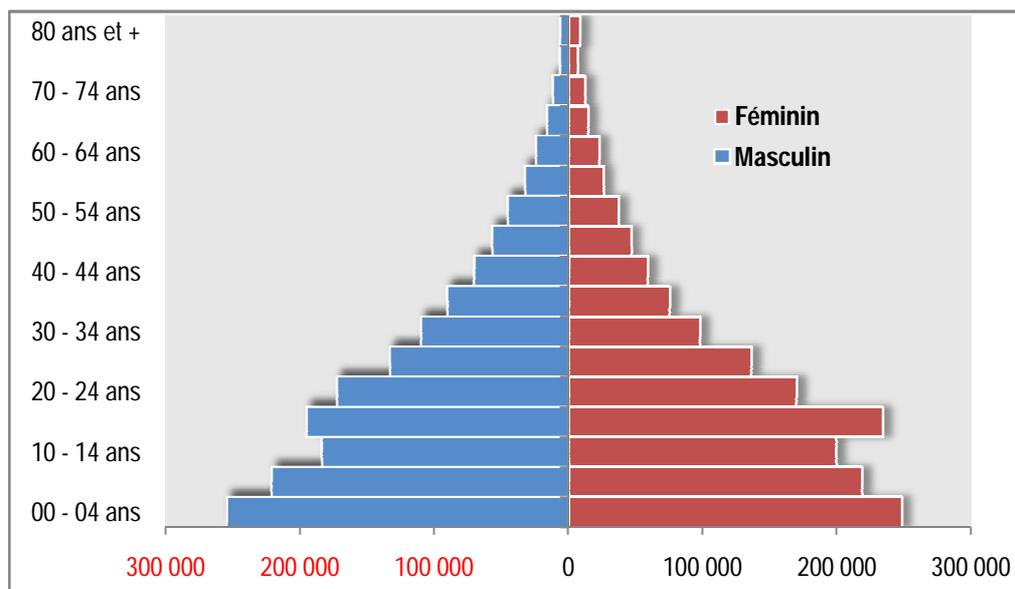
En 2009, le Mali compte 3 274 727 de citadins soit 22,5 % de la population totale. La pyramide des âges du milieu urbain révèle une population en majorité jeune; les personnes âgées de moins de 20 ans représentent 53,4% de la population dans les localités urbaines.

Tableau 2.2 : Proportion de la population urbaine par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe

Groupes d'âges Quinquennaux	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
00 - 04 ans	253 735	50,6%	247 893	49,4%	501 628	100%
05 - 09 ans	220 467	50,2%	218 317	49,8%	438 784	100%
10 - 14 ans	183 203	47,9%	199 291	52,1%	382 494	100%
15 - 19 ans	194 158	45,4%	233 396	54,6%	427 554	100%
20 - 24 ans	171 703	50,3%	169 569	49,7%	341 272	100%
25 - 29 ans	132 127	49,3%	135 772	50,7%	267 899	100%
30 - 34 ans	109 060	52,8%	97 484	47,2%	206 544	100%
35 - 39 ans	89 830	54,5%	74 953	45,5%	164 783	100%
40 - 44 ans	70 127	54,4%	58 718	45,6%	128 845	100%
45 - 49 ans	56 502	54,8%	46 540	45,2%	103 042	100%
50 - 54 ans	44 826	54,7%	37 187	45,3%	82 013	100%
55 - 59 ans	31 957	55,1%	26 003	44,9%	57 960	100%
60 - 64 ans	23 790	51,2%	22 652	48,8%	46 442	100%
65 - 69 ans	15 641	51,9%	14 518	48,1%	30 159	100%
70 - 74 ans	11 518	48,5%	12 211	51,5%	23 729	100%
75 - 79 ans	6 306	49,0%	6 565	51,0%	12 871	100%
80 ans et +	6 009	42,2%	8 237	57,8%	14 246	100%
Total	1 643 671	50,2%	1 631 056	49,8%	3 274 727	100%

Source : RGPH 2009 – INSTAT

Graphique 2.2 : pyramide par groupe d'âges quinquennaux



Source : RGPH 2009-INSTAT

Dans l'ensemble, on constate que, contrairement à la tendance nationale, l'effectif des hommes est légèrement plus élevé que celui des femmes dans les centres urbains. Les hommes constituent 50,2% de la population urbaine. Cette situation est due sûrement à l'arrivée massive des hommes pour des raisons soit d'ordre économique ou académique. Ceci se confirme en voyant la proportion élevée des hommes surtout dans la tranche d'âges 20-24 ans. Cependant, quelques disparités existent notamment au niveau des plus jeunes (10-14 ans), des adultes (25-29 ans) et des plus vieux 65 ans et +.

❖ Rapport de Masculinité

C'est le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes, selon le milieu de résidence.

Le calcul du rapport de masculinité nous montre qu'il y a plus d'hommes dans le milieu urbain que de femmes avec un résultat de 100,8% mais l'écart n'est pas notable.

2.2.2. Population urbaine par région administrative et par cercle

Tableau 2.3 : Population urbaine par région administrative selon le sexe et rapport de masculinité par région

Région	Sexe						Rapport de masculinité
	Masculin		Féminin		Ensemble		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Kayes	139 714	50,3	138 241	49,7	277 955	100,0	101,1
Koulikoro	66 059	49,9	66 419	50,1	132 478	100,0	99,5
Sikasso	214 657	50,3	211 943	49,7	426 600	100,0	101,3
Ségou	100 359	50,1	100 109	49,9	200 468	100,0	100,2
Mopti	100 211	50,2	99 287	49,8	199 498	100,0	100,9
Tombouctou	44 333	50,6	43 219	49,4	87 552	100,0	102,6
Gao	56 699	49,8	57 142	50,2	113 841	100,0	99,2
Kidal	13 996	53,9	11 973	46,1	25 969	100,0	116,9
Bamako	907 643	50,1	902 723	49,9	1 810 366	100,0	100,5
Total	1 643 671	50,2	1 631 056	49,8	3 274 727	100,0	100,8

Source : RGPH 2009-INSTAT

De même, la distribution de la population urbaine par région et par sexe relève une prédominance des effectifs masculins dans les centres urbains exceptés dans les régions de Koulikoro et de Gao qui donnent un rapport de masculinité très différent des autres régions, 99,5% et 99,2% ;. Kidal est la région dans laquelle la proportion des hommes est la plus élevée (53,9%). La présence prononcée d'un sexe par rapport à l'autre peut s'expliquer par des raisons économiques, sociales, démographiques, etc.

2.2.3. Population urbaine et éducation

L'éducation étant un pilier du développement, le niveau d'instruction de la population urbaine sera étudié globalement d'abord et ensuite selon la typologie des villes, le sexe et la région.

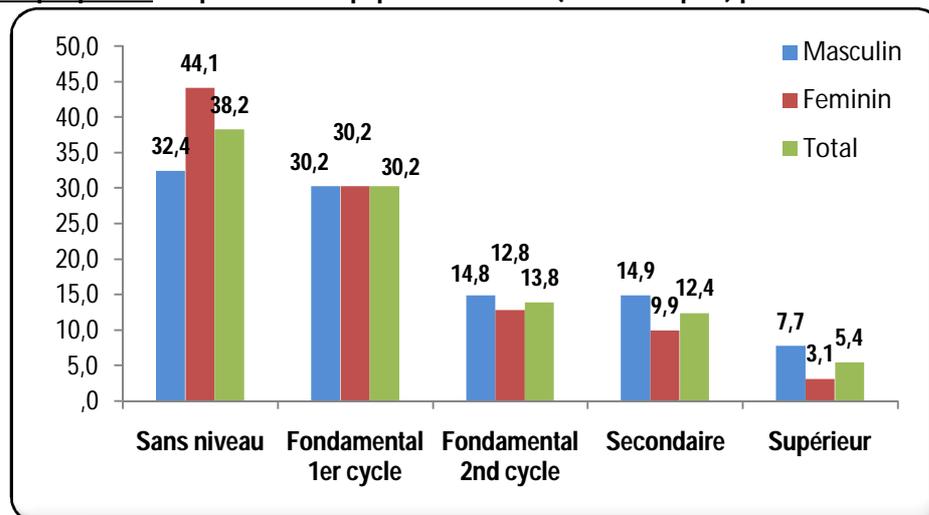
Tableau 2.4 : Répartition de la population urbaine (de 6 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe (en %)

Typologie	Niveau d'instruction	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
District de Bamako	Sans niveau	27,8	39,9	33,9
	Fondamental 1er cycle	29,5	30,3	29,9
	Fondamental 2nd cycle	15,7	13,8	14,8
	Secondaire	16,1	11,3	13,7
	Supérieur	10,9	4,6	7,8
	Total		100,0	100,0
Chefs-lieux de région	Sans niveau	35,6	46,1	40,8
	Fondamental 1er cycle	31,5	31,2	31,3
	Fondamental 2nd cycle	14,5	12,5	13,5
	Secondaire	14,5	9,0	11,8
	Supérieur	4,0	1,2	2,6
	Total		100,0	100,0
Chefs-lieux de cercle	Sans niveau	39,3	50,2	44,8
	Fondamental 1er cycle	30,9	29,8	30,3
	Fondamental 2nd cycle	13,3	11,3	12,3
	Secondaire	12,9	7,6	10,2
	Supérieur	3,6	1,2	2,4
	Total		100,0	100,0
Autres urbains	Sans niveau	60,5	77,3	69,4
	Fondamental 1er cycle	30,2	19,5	24,6
	Fondamental 2nd cycle	7,0	2,5	4,6
	Secondaire	1,8	,6	1,2
	Supérieur	,4	,1	,2
	Total		100,0	100,0
Ensemble	Sans niveau	32,4	44,1	38,2
	Fondamental 1er cycle	30,2	30,2	30,2
	Fondamental 2nd cycle	14,8	12,8	13,8
	Secondaire	14,9	9,9	12,4
	Supérieur	7,7	3,1	5,4
	Total		100,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

Sur 100 personnes âgées de 6 ans et plus, 38 n'ont jamais été à l'école dans les localités urbaines ; 44 ont le niveau du fondamental ; 18 ont le niveau du secondaire ou du supérieur. Ce qui dénote des efforts que les autorités doivent encore faire pour améliorer le niveau d'instruction de la population urbaine. Cependant, les populations urbaines sont plus favorisées que les ruraux en la matière.

Graphique 2.3 : Répartition de la population urbaine (de 6 ans et plus) par niveau d'instruction selon le sexe (en %)



Source : RGPH 2009-INSTAT

Conformément à la tendance nationale, les femmes urbaines sont moins instruites que les hommes. La proportion des femmes âgées de 6 ans et plus qui ne sont pas instruites est plus élevée que celle des hommes, 44,1% contre 32,4%. Excepté le niveau fondamental du premier cycle, des écarts subsistent entre les 2 sexes dans tous les autres niveaux et s'agrandissent au fur et à mesure qu'on avance dans les niveaux supérieurs. Ceci s'explique par le fait que beaucoup de jeunes filles abandonnent l'école pour des raisons généralement liées à leurs rôles de reproduction et de production, en fait les filles abandonnent l'école pour aider dans les tâches ménagères, et aussi elles font souvent des petits commerces. Ce qui montre qu'il reste encore à faire au niveau de la politique éducative en faveur des femmes urbaines et des Maliennes en général. L'analyse selon le type de ville montre des disparités entre la capitale, les chefs-lieux de région et de cercle ainsi que les autres urbains. En effet, le taux d'instruction diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres administratifs. Les villes classées dans les « autres urbains » se distinguent particulièrement par le niveau d'instruction très faible ; 69,4% de la population âgée de 6 ans et plus n'ont reçu aucune instruction dans ces localités.

Tableau 2.5 : Répartition de la population urbaine âgée de 6 ans et plus par région administrative selon le niveau d'instruction (en %)

Région	Sans niveau	Fondamental 1er cycle	Fondamental 2nd cycle	Secondaire	Supérieur	Total
Kayes	47,2	31,2	11,5	8,4	1,6	100,0
Koulikoro	26,5	32,2	19,6	16,7	5,1	100,0
Sikasso	42,3	32,4	12,1	11,0	2,1	100,0
Ségou	38,3	31,9	15,1	12,4	2,4	100,0
Mopti	50,5	26,6	11,3	9,2	2,3	100,0
Tombouctou	48,7	29,2	10,5	9,0	2,6	100,0
Gao	49,1	29,4	9,7	9,5	2,3	100,0
Kidal	70,5	17,0	5,5	4,5	2,4	100,0
Bamako	33,9	29,9	14,8	13,7	7,8	100,0
Total	38,2	30,2	13,8	12,4	5,4	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

L'analyse de la distribution de la population urbaine âgée de 6 ans et plus selon les régions et le niveau d'instruction fait ressortir 3 groupes de régions selon les proportions de personnes n'ayant reçu aucune instruction dans ces régions par rapport à la moyenne nationale :

- un premier groupe de régions dont le niveau d'instruction de la population est très faible : dans l'ordre décroissant il s'agit de Kidal qui a le taux de personnes sans instruction le plus élevé (70,5%), suivie de Mopti (50,5%), Tombouctou (48,7%), Gao(49,1%) et Kayes (47,2%) ;
- un deuxième groupe dont le niveau d'instruction est moyen : dans l'ordre décroissant il s'agit de Sikasso (42,3%) et de Ségou(38,3%) ;
- un troisième groupe dont le niveau d'instruction est meilleur : il s'agit des régions de Bamako (33,9%) et de Koulikoro (26,5%) dont la proportion de personnes qui ne sont pas instruites est la moins élevée.

Tableau 2.6 : Répartition de la population urbaine (de 15 ans et plus) par niveau d'alphabétisation selon le sexe(en %)

Typologie	Niveau d'alphabétisation	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
District de Bamako	Alphabétisé	71,7	54,9	63,7
	Non alphabétisé	28,3	45,1	36,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de région	Alphabétisé	64,3	46,6	55,8
	Non alphabétisé	35,7	53,4	44,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de cercle	Alphabétisé	60,9	42,2	51,7
	Non alphabétisé	39,1	57,8	48,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Autres urbains	Alphabétisé	32,6	9,7	20,1
	Non alphabétisé	67,4	90,3	79,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble	Alphabétisé	67,5	49,8	59,0
	Non alphabétisé	32,5	50,2	41,0
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

Si l'on considère le taux d'alphabétisation national (30,9%), celui des localités urbaines semble meilleur car sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus 59 sont alphabétisés. Les hommes ont un meilleur niveau par rapport aux femmes ; 67,5% contre 49,8%. Des écarts existent également entre les villes selon leur typologie et leur région d'appartenance. Ainsi la capitale est la plus favorisée avec 63,7% de taux d'alphabétisation suivi des chefs-lieux de région (55,8%) et des chefs-lieux de cercle (51,7%). A l'instar des autres types de ville, le taux d'alphabétisation des « autres urbains » est très faible, 20,1%.

Par rapport aux régions, Koulikoro a le meilleur taux d'alphabétisation suivie de Ségou et de Sikasso. La population de Kidal est la moins alphabétisée.

Tableau 2.7 : Répartition de la population urbaine âgée de 15 ans et plus par région administrative selon le niveau d'alphabétisation (en %)

Région	Alphabétisé	Non alphabétisé	Total
Kayes	46,4	53,6	100,0
Koulikoro	71,8	28,2	100,0
Sikasso	53,9	46,1	100,0
Ségou	58,6	41,4	100,0
Mopti	48,6	51,4	100,0
Tombouctou	46,6	53,4	100,0
Gao	45,3	54,7	100,0
Kidal	31,0	69,0	100,0
Bamako	63,7	36,3	100,0
Total	59,0	41,0	100,0

Source : RGP 2009-INSTAT

2.2.4. Population urbaine et état matrimonial

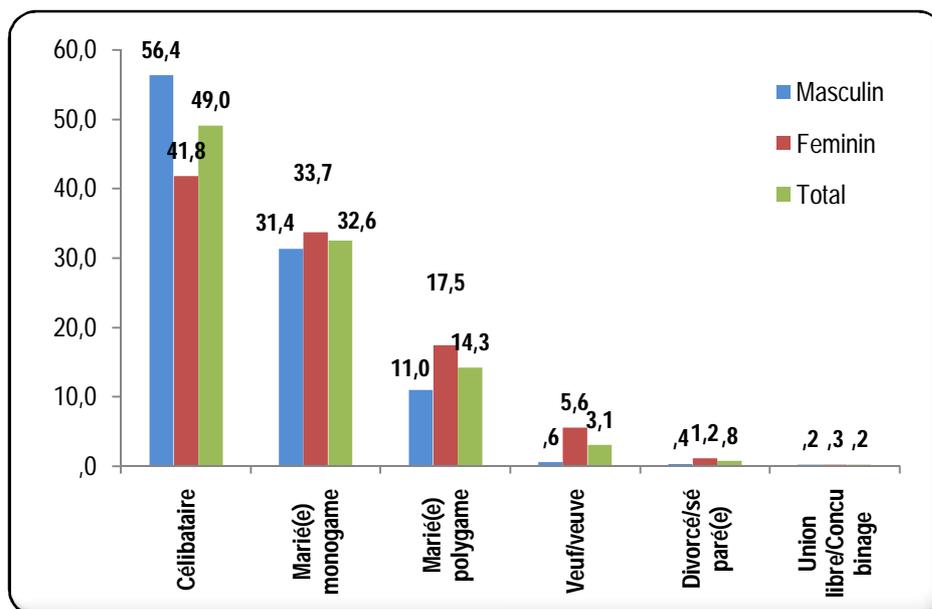
Cette partie traite de la situation matrimoniale de la population urbaine du Mali selon le sexe. Elle concerne la population âgée de 12 ans et plus.

Tableau 2.8 : Répartition de la population urbaine âgée de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe (en %)

Typologie	Etat matrimonial	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
District de Bamako	Célibataire	58,0	45,2	51,6
	Marié(e) monogame	29,4	31,7	30,6
	Marié(e) polygame	11,3	16,8	14,1
	Veuf/veuve	0,6	4,9	2,7
	Divorcé/séparé(e)	0,4	1,1	0,8
	Union libre/Concubinage	0,3	0,3	0,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de région	Célibataire	54,8	39,0	47,0
	Marié(e) monogame	34,8	37,4	36,1
	Marié(e) polygame	9,2	15,4	12,2
	Veuf/veuve	0,7	6,6	3,6
	Divorcé/séparé(e)	0,4	1,4	0,9
	Union libre/Concubinage	0,2	0,2	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de cercle	Célibataire	53,7	36,7	45,1
	Marié(e) monogame	33,4	35,6	34,5
	Marié(e) polygame	11,7	19,7	15,7
	Veuf/veuve	0,6	6,6	3,7
	Divorcé/séparé(e)	0,4	1,2	0,8
	Union libre/Concubinage	0,2	0,2	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Autres urbains	Célibataire	49,9	22,5	35,0
	Marié(e) monogame	27,7	29,8	28,9
	Marié(e) polygame	21,7	41,8	32,6
	Veuf/veuve	0,4	5,1	2,9
	Divorcé/séparé(e)	0,3	0,8	0,5
	Union libre/Concubinage	0	0	0
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGP 2009-INSTAT

Graphique 2.4 : Répartition de la population urbaine âgée de 12 ans et plus par état matrimonial selon le sexe (en %)



Source : RGPH 2009-INSTAT

Dans les localités urbaines au Mali, parmi les personnes âgées de 12 ans et plus, le statut de célibat est prédominant dans l'ensemble (49,0%) et principalement chez les hommes; 56,4 % des hommes sont célibataires contre 41,8% chez les femmes. Plus de la moitié des femmes sont mariées (51,2%). Les mariages monogamiques sont les plus fréquents chez les urbains soit environ 7 mariages sur 10 qui sont concernés.

Les cas de divorce et de veuvage sont plus observés chez les femmes ; 6,8% de la population féminine âgée de 12 ans et plus contre 1,0% chez les hommes.

2.3. Evolution de la population urbaine

2.3.1. Evolution du taux d'urbanisation de 1976 à 2009

Tableau 2.9 : Evolution du taux d'urbanisation de 1976 à 2009 par région

Région	1976	1987	1998 - Définition1	1998 - Définition2	2009 - Définition1	2009 - Définition2
Kayes	11,4	13,2	18,5	8,8	25,1	13,9
Koulikoro	7,8	11,7	16,1	5,2	30,9	5,5
Sikasso	10,4	14,9	21,7	14,0	30,4	16,1
Ségou	14,5	17,2	17,8	9,1	21,5	8,6
Mopti	10,6	12,7	13,3	5,4	17,4	9,8
Tombouctou	10,2	18,3	19,6	6,2	20,8	13,0
Gao	12,0	20,5	34,0	13,2	35,9	21,0
Kidal			32,9	26,3	38,3	38,3
Bamako	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	16,8	22,0	27,0	18,3	35,0	22,5

Source : RGPH 2009-INSTAT

Dans ce tableau, on constate que le taux d'urbanisation a régulièrement augmenté entre 1976 et 1998. Suivant le premier concept d'urbain, il est passé de 16,8% en 1976 à 35,0% en 2009. Selon le nouveau concept, ce taux serait de 18,3% en 1998 et a augmenté de 4,2 points entre 1998 et 2009.

L'évolution dans les régions suit la tendance globale.

2.3.2. Taux d'accroissement de la population urbaine de 1976 à 2009

❖ Evolution de la population urbaine de 1976 à 2009

L'évolution de la population de 1976 à 2009 selon les régions administratives sera étudiée à partir des 4 recensements de la population.

L'évolution sera analysée en fonction des 2 concepts de milieu urbain appliqués aux recensements de 1998 et de 2009.

Tableau 2.10 : Evolution de la population urbaine par région de 1976 à 2009 (selon la définition 1 du concept urbain).

Régions	1976-1987	1987-1998	1998-2009
Kayes	3,3	5,5	6,4
Koulikoro	6,1	5,5	10,3
Sikasso	5,0	6,4	6,9
Ségou	3,5	2,4	4,9
Mopti	2,8	1,7	5,5
Tombouctou	4,8	1,0	3,8
Gao	5,2	5,1	3,4
Kidal	---	---	5,8
Bamako	4,2	4,0	5,4
Ensemble	4,2	4,2	6,1

Source : RGPH 2009-INSTAT

Tableau 2.11: Evolution de la proportion de la population urbaine par région de 1998 à 2009 (selon la définition 2 du concept urbain¹⁶)

Régions	1998	2009	Evolution 1998-2009 (E%)
Kayes	121 551	277 955	7,8
Koulikoro	81 384	132 478	4,5
Sikasso	249 048	426 600	5,0
Ségou	151 936	200 468	2,6
Mopti	80 472	199 498	8,6
Tombouctou	29 732	87 552	10,3
Gao	52 201	113 841	7,3
Kidal	11 159	25 969	8,0
Bamako	1 016 296	1 810 366	5,4
Ensemble	1 793 779	3 274 727	5,6

Source : RGPH 2009-INSTAT

A travers les différents recensements nous remarquons une augmentation de la population urbaine. En effet, cette population qui n'était que de 1 076 829 en 1976 se retrouve à 5 079 662 si nous considérons la définition 1 du concept urbain et 3 274 727 si nous considérons la définition 2. Le taux d'accroissement intercensitaire est passé de 4,2% à 6,1% selon la première définition et à 5,6% entre 1998 et 2009 suivant la seconde définition. Ceci nous montre l'ampleur qu'a prise l'urbanisation à travers ces années. Après Bamako, Sikasso se retrouve en tête en 2009 avec plus de 426 000 personnes vivant en milieu urbain, suivie de la région de Kayes avec 277 955 citadins.

¹⁶Définition 2 : les zones urbaines sont composées des communes urbaines des collectivités territoriales.

❖ Evolution de la taille des communes de 1976 à 2009

Tableau 2.12 : Répartition des communes urbaines de 10.000 habitants ou plus de 1998 à 2009

TAILLE	1998	2009
10000-19999 habitants	0	5
20000-49999 habitants	6	8
50000-99999 habitants	6	5
100000 habitants et plus	7	11
Total	19	29

Source : RGPH 2009-INSTAT

La plus forte progression est constatée pour les communes urbaines de 10 000 à 19 999 habitants entre 1998 et 2009, dont l'effectif est passé de 0 à 5. Ce qui dénote l'augmentation de la population urbaine au fil des années.

Néanmoins, ce tableau montre une légère diminution du nombre de communes urbaines dont la population est entre 50 000 et 99 999 habitants de 2009 à 1998. Vu l'accroissement de la population, le nombre de communes urbaines est en hausse avec 19 en 1998 et 29 en 2009.

Tableau 2.13 : Répartition des communes urbaines de 10.000 habitants ou plus par régions en 2009

Région	10 000- 19 999	20 000- 49 999	50 000-99 999	>100 000etethabit	Ensemble
Kayes	2	2	0	1	5
Koulikoro	0	1	1	0	2
Sikasso	0	0	1	2	3
Ségou	0	0	1	1	2
Mopti	2	2	0	1	5
Tombouctou	1	1	1	0	3
Gao	0	1	1	0	2
Kidal	0	1	0	0	1
Bamako	0	0	0	6	6
Mali	5	8	5	11	29

Source : RGPH 2009-INSTAT

Le tableau ci-dessus présente la répartition urbaine par région selon la taille. Ce qui montre que la population malienne vit majoritairement en milieu rural. En plus, Bamako qui a le plus grand nombre de communes urbaines avec 6 est suivie par Kayes (5) et Mopti (5). La région de Kidal vient en dernière position avec une seule commune urbaine.

CHAPITRE III : ZONES URBAINES ET ACTIVITE ECONOMIQUE

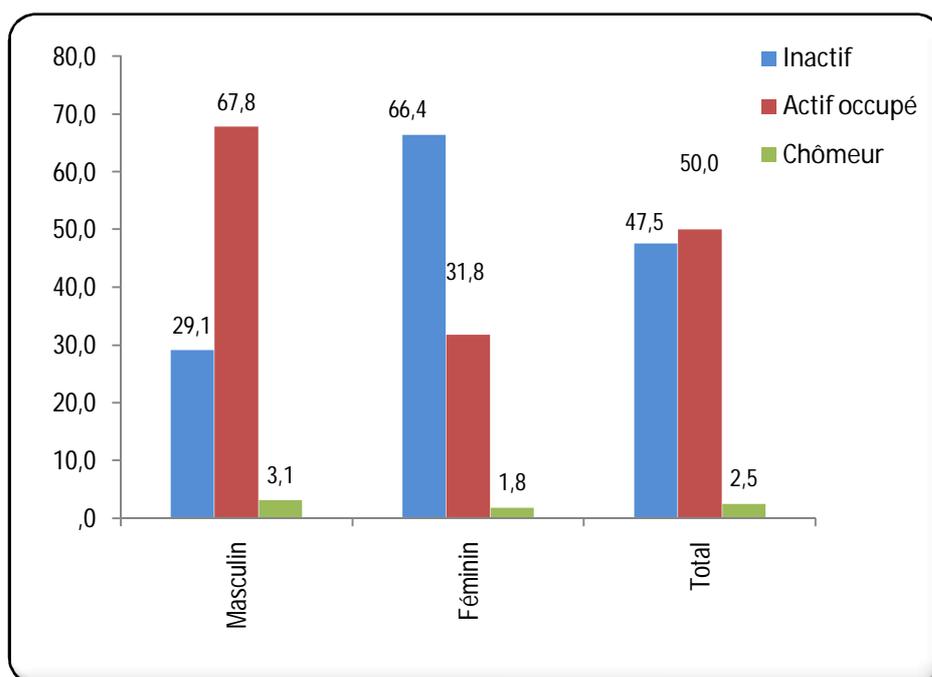
Ce chapitre a pour objectif principal d'appréhender la situation économique de la population urbaine à travers sa situation dans l'activité et sa situation dans l'occupation principale selon les différentes caractéristiques.

Les centres urbains sont généralement la capitale et les régions administratives dans lesquelles se pratique toute l'activité économique du pays. Dans ce rapport d'étude, il s'agira de mesurer l'ampleur de l'urbanisation et d'identifier la proportion des actifs et des inactifs selon le sexe. L'analyse sera faite uniquement dans le milieu urbain.

3.1. Situation dans l'activité

Dans cette partie sera analysée la proportion des actifs et des inactifs selon le sexe et la région en milieu urbain.

Graphique 3.1 : Répartition de la population urbaine par sexe selon la situation dans l'activité



Source : RGPH 2009-INSTAT

La population urbaine du Mali compte environ 5 personnes actives sur 10 âgées de 15 ans et plus. La distribution par sexe révèle une forte inactivité chez les femmes par rapport aux hommes ; 7 femmes sur 10 sont inactives contre 3 sur 10 chez les hommes. Ce qui nous montre que les femmes sont toujours en retrait en ce qui concerne l'emploi, le pourcentage d'homme actif représente le double de celui des femmes. En effet, les femmes sont moins présentes sur le marché du travail. Activité professionnelle et situation familiale sont très liées, puisque plus les femmes ont d'enfants, ou plus ils sont jeunes, et plus elles réduisent leur activité professionnelle (en ne participant que partiellement voire en se retirant du marché du travail).

Tableau 3.1 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par région selon la situation dans l'activité(en %)

Région	Situation dans l'activité			
	Inactif	Actif occupé	Chômeur	Total
Kayes	48,4	50,1	1,5	100,0
Koulikoro	51,5	45,7	2,8	100,0
Sikasso	49,2	49,7	1,1	100,0
Ségou	51,6	46,7	1,7	100,0
Mopti	44,0	54,8	1,2	100,0
Tombouctou	49,9	48,2	1,9	100,0
Gao	58,0	40,2	1,9	100,0
Kidal	40,5	57,4	2,0	100,0
Bamako	46,1	50,7	3,2	100,0
Total	47,5	50,0	2,5	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

Les localités urbaines de Mopti, Kidal et Bamako sont celles qui ont les taux d'activité les plus élevés ; les populations urbaines de Gao, Koulikoro et Ségou sont moins actives que les autres.

Tableau 3.2 : Répartition de la population urbaine (de 15 ans et plus) par situation dans l'activité selon le sexe (en %)

Typologie	Situation dans l'activité	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
District de Bamako	Inactif	29,4	63,4	46,1
	Actif occupé	66,7	34,2	50,7
	Chômeur	3,9	2,4	3,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de région	Inactif	29,0	71,3	49,8
	Actif occupé	68,8	27,6	48,5
	Chômeur	2,2	1,2	1,7
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de cercle	Inactif	29,2	70,3	50,0
	Actif occupé	68,8	28,8	48,6
	Chômeur	2,0	0,9	1,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Autres urbains	Inactif	18,2	60,1	41,3
	Actif occupé	80,9	39,6	58,2
	Chômeur	0,9	0,3	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

La distribution selon le type de localité nous révèle un taux d'activité plus fort dans celles classées parmi « les autres urbains » à cause probablement des activités agricoles. Ce taux diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne des centres administratifs. Ainsi, Bamako a un taux d'inactivité moins élevé que les autres.

3.2. Situation dans l'occupation

La situation dans l'emploi des actifs urbains sert surtout à savoir quel genre d'emploi ces actifs occupent, afin d'appréhender l'emploi le plus prisé.

Tableau 3.3: Répartition (%) de la population urbaine par situation dans l'occupation principale selon le sexe

Typologie	Situation dans l'activité	Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
District de Bamako	Travailleur indépendant	51,0	39,5	47,2
	Employeur/Patron	2,4	,6	1,8
	Salarié/Employé permanent	7,2	2,7	5,7
	Salarié/Employé temporaire	5,3	21,8	10,8
	Apprenti	30,8	29,8	30,4
	Aide familial	1,0	3,1	1,7
	Ménage agricole associé principal	0,1	0	0
	Ménage agricole associé secondaire	0,1	0	0
	Autres	2,2	2,4	2,3
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de région	Travailleur indépendant	51,0	36,4	47,0
	Employeur/Patron	1,7	0,6	1,4
	Salarié/Employé permanent	5,6	1,6	4,5
	Salarié/Employé temporaire	4,2	11,3	6,2
	Apprenti	28,6	37,7	31,1
	Aide familial	2,3	7,2	3,7
	Ménage agricole associé principal	0,9	0,2	0,7
	Ménage agricole associé secondaire	1,2	,5	1,0
	Autres	4,4	4,5	4,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Chefs-lieux de cercle	Travailleur indépendant	50,2	30,0	44,2
	Employeur/Patron	1,6	1,0	1,4
	Salarié/Employé permanent	3,8	1,0	3,0
	Salarié/Employé temporaire	3,5	6,8	4,5
	Apprenti	26,5	41,5	31,0
	Aide familial	4,7	13,9	7,4
	Ménage agricole associé principal	2,5	0,4	1,9
	Ménage agricole associé secondaire	2,2	0,7	1,8
	Autres	4,9	4,6	4,8
	Total	100,0	100,0	100,0
Autres urbains	Travailleur indépendant	45,0	14,3	33,4
	Employeur/Patron	0,6	0,1	0,4
	Salarié/Employé permanent	0,9	0,1	0,6
	Salarié/Employé temporaire	3,1	,5	2,1
	Apprenti	11,4	43,5	23,5
	Aide familial	19,3	36,1	25,6
	Ménage agricole associé principal	7,9	2,1	5,7
	Ménage agricole associé secondaire	9,7	1,7	6,7
	Autres	2,2	1,5	1,9
	Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble	Travailleur indépendant	50,7	36,8	46,4
	Employeur/Patron	2,1	0,7	1,6
	Salarié/Employé permanent	6,1	2,1	4,9
	Salarié/Employé temporaire	4,7	16,8	8,5
	Apprenti	29,1	33,6	30,5
	Aide familial	2,3	6,5	3,6
	Ménage agricole associé principal	0,8	0,2	0,6
	Ménage agricole associé secondaire	0,9	0,3	0,7
	Autres	3,2	3,2	3,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

En considérant la situation dans l'activité, la majorité des actifs sont soit des travailleurs indépendants (46,4%) ou des apprentis (30,5%). Les salariés ne représentent que 13,4% des actifs et les employeurs ou patrons 1,6%.

Les mêmes tendances sont observées chez les 2 sexes. L'analyse du tableau nous montre que la majorité des hommes actifs sont des travailleurs indépendants avec 50,7% de la population active masculine ; chez les femmes, les travailleurs indépendants et les apprentis ont presque le même poids avec respectivement des proportions de 36,8% et 33,6%. Aussi 16,8% de la population féminine active sont des salariés/employé temporaire ; alors que cette situation dans l'occupation ne représente que 4,7% de la population active masculine.

Tableau 3. 4: Répartition de la population urbaine de 15 ans ou plus par région selon la situation dans l'occupation (en %)

Région	Situation dans l'occupation									
	Travailleur indépendant	Employeur/ Patron	Salarié/ Employé permanent	Salarié/ Employé temporaire	Apprenti	Aide familial	Ménage agricole associé principal	Ménage agricole associé secondaire	Autres	Total
Kayes	45,5	1,0	3,5	5,1	27,6	9,9	1,7	1,8	3,9	100,0
Koulikoro	38,9	1,9	4,9	6,1	39,9	2,5	0,7	1,4	3,9	100,0
Sikasso	41,6	1,6	3,6	5,4	31,6	5,3	1,8	2,4	6,5	100,0
Ségou	45,5	1,0	4,5	7,4	32,3	2,8	0,7	0,8	4,9	100,0
Mopti	52,2	1,2	3,4	4,1	27,0	7,4	1,5	1,7	1,4	100,0
Tombouctou	48,0	2,3	3,1	4,1	29,5	8,3	0,8	0,8	3,0	100,0
Gao	47,7	1,0	3,3	4,6	30,3	5,2	1,6	0,2	6,1	100,0
Kidal	52,5	0,6	2,8	3,3	25,2	14,8	0,2	0	0,7	100,0
Bamako	47,2	1,8	5,7	10,8	30,4	1,7	0	0	2,3	100,0
Total	46,4	1,6	4,9	8,5	30,5	3,6	,6	0,7	3,2	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

La distribution par région montre toujours la prédominance des travailleurs indépendants sur les autres statuts et la faible représentation des employeurs ou patrons et des salariés ; en effet Bamako a le plus fort taux de salariés, suivie par Ségou. C'est seulement dans la région de Koulikoro que les apprentis sont les plus nombreux.

3.3. Branches d'activité

Tableau 3.5 : Répartition de la population urbaine (de 15 ans et plus) par branche d'activité selon le sexe (en %)

Branches d'activité	District de Bamako			Chefs-lieux de région			Chefs-lieux de cercle			Autres urbains			Total		
	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total	Masc	Fem	Total
Agriculture, élevage, chasse et sylviculture	2,6	2,2	2,5	13,7	18,0	14,9	26,8	33,9	28,9	67,9	89,1	75,8	10,6	12,6	11,2
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,3	0,1	0,2	1,1	0,7	1,0	1,3	0,9	1,2	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4	0,6
Activités extractives	0,3	0,1	0,2	0,9	0,3	0,7	,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1	0,4
Activités de fabrication	12,7	7,2	10,9	10,2	4,3	8,6	9,3	6,0	8,3	5,7	1,2	4,0	11,4	6,2	9,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1,7	0,1	1,2	1,0	0,1	0,7	0,9	0,1	0,6	0,1	0	0,1	1,4	0,1	1,0
Construction	8,3	0,5	5,7	6,3	0,3	4,7	5,2	0,3	3,7	3,1	0,1	2,0	7,2	0,4	5,1
Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	33,6	38,4	35,1	28,1	36,0	30,3	23,3	29,3	25,1	9,6	3,2	7,2	30,0	35,6	31,8
Hôtels et restaurants	0,6	1,1	0,7	0,5	0,9	0,6	0,2	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	0,5	0,9	0,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	12,5	1,3	8,8	14,2	1,9	10,8	10,7	1,8	8,0	3,3	0,5	2,3	12,4	1,5	9,0
Activités financières	0,4	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0	0	0	0,3	0,4	0,4
Immobilier, location et services aux entreprises	6,7	2,8	5,4	3,4	1,3	2,8	2,4	0,9	2,0	0,2	0	0,1	5,0	2,1	4,1
Activités d'administration publique	6,3	5,7	6,1	6,2	3,2	5,4	5,9	2,8	5,0	0,4	0,3	0,4	6,1	4,6	5,6
Education	6,7	8,6	7,3	8,9	14,4	10,4	9,1	11,7	9,9	7,2	2,2	5,3	7,7	10,1	8,4
Santé et action sociale	1,4	3,1	2,0	1,1	2,7	1,6	1,0	2,1	1,3	0,3	0,3	0,3	1,2	2,8	1,7
Activités à caractère collectif ou personnel	4,4	4,9	4,6	3,3	3,6	3,4	2,8	2,7	2,8	1,0	1,0	1,0	3,8	4,2	3,9
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1,2	23,1	8,4	0,6	11,9	3,7	0,5	6,8	2,4	0,6	1,4	0,9	0,9	17,7	6,2
Activités des organisations extraterritoriales	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	0	0	0	0,3	0,2	0,2
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

La branche d'activité relative au commerce et à la réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques occupe une place prépondérante en milieu urbain. Elle concerne 31,8% des actifs âgés de 15 ans et plus, 35,6% des femmes et 30,0% des hommes. Les femmes sont plus présentes dans cette branche que les hommes. Après cette dernière, les branches les plus importantes dans lesquelles on retrouve les actifs sont : l'agriculture, l'élevage, la chasse et sylviculture (11,2%) ; les activités de fabrication (9,8%) ; le transport (9,0%) et l'éducation (8,4%).

La branche relative au commerce et à la réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques est la plus développée à Bamako et les chefs-lieux de région tandis que c'est l'agriculture, l'élevage, la chasse et sylviculture qui regroupe la majorité des actifs dans les chefs-lieux de cercle et dans les autres urbains.

Tableau 3.6 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par région selon la branche d'activité (En %)

Branches d'activité	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbouctou	Gao	Kidal	Bamako	Total
Agriculture, élevage, chasse et sylviculture	27,4	14,4	25,9	14,5	19,7	26,2	27,3	56,5	2,5	11,2
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,7	0,7	0,5	1,0	2,0	1,4	2,7	0,1	0,2	0,6
Activités extractives	0,3	3,0	,3	0,3	0,2	0,5	0,2	0,1	0,2	0,4
Activités de fabrication	8,8	7,5	7,9	10,2	8,6	9,0	5,3	2,7	10,9	9,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,7	1,1	0,7	0,7	0,5	0,4	0,4	0,3	1,2	1,0
Construction	4,9	5,0	3,1	4,2	3,9	6,8	4,5	3,1	5,7	5,1
Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	25,7	22,2	29,2	28,4	33,8	21,0	19,5	11,7	35,1	31,8
Hôtels et restaurants	0,4	0,3	0,2	0,6	0,9	0,8	0,3	0,2	0,7	0,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	9,7	8,9	10,4	8,6	7,1	8,8	12,1	5,0	8,8	9,0
Activités financières	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,5	0,4
Immobilier, location et services aux entreprises	2,0	3,2	2,0	2,9	2,3	2,6	2,6	2,4	5,4	4,1
Activités d'administration publique	3,5	13,0	3,4	4,1	4,2	6,0	6,5	9,6	6,1	5,6
Education	8,2	11,6	9,1	13,0	9,3	10,2	13,1	4,0	7,3	8,4
Santé et action sociale	1,3	1,9	1,4	1,4	1,1	1,3	1,6	0,9	2,0	1,7
Activités à caractère collectif ou personnel	2,9	2,8	2,8	4,1	3,2	3,4	2,1	1,2	4,6	3,9
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	3,2	3,9	2,7	5,5	2,6	1,0	1,3	2,2	8,4	6,2
Activités des organisations extraterritoriales	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	100,0									

Source : RGP 2009-INSTAT

A l'exception des trois régions du Nord, c'est la branche relative au commerce et à la réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques qui emploie la majorité des actifs dans les autres régions. Celle relative à l'agriculture, l'élevage, la chasse et sylviculture occupe une place prépondérante dans les trois régions du Nord et dans les autres après les activités de commerce. Les activités de fabrication viennent en seconde position pour la capitale suivies de celles du transport et des activités des auxiliaires de transport et de communications.

CHAPITRE IV : CONFORT ET QUALITE DU LOGEMENT

4.1. Caractéristiques de l'habitat au Mali

Dans cette partie les analyses abordent les caractéristiques de l'habitat urbain au Mali.

Les caractéristiques d'une habitation se reflètent dans les matériaux de construction, critère fondamental de l'existence même de ces habitations. Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation constituent l'un des critères d'appréciation de sa qualité. Cette qualité se reflète ainsi dans la nature des murs, du sol, et du toit et du type d'habitat.

Tableau 4.1 : Répartition en(%) des ménages urbains par région selon le type d'habitat

Région	Type d'habitat								Total
	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Concession à plusieurs logements	Case	Tente	Habitat précaire /baraque	Autres	
Kayes	4,8	6,4	14,9	71,5	1,8	0,2	0,1	0,3	100,0
Koulikoro	4,7	5,7	22,6	64,2	2,4	0,0	0,2	0,1	100,0
Sikasso	4,2	5,3	27,8	60,8	1,7	0,0	0,0	0,1	100,0
Ségou	4,2	4,4	29,1	59,6	2,4	0,0	0,1	0,2	100,0
Mopti	1,7	2,9	25,4	66,4	2,9	0,1	0,3	0,1	100,0
Tbouctou	1,0	4,2	58,4	25,0	11,0	0,0	0,2	0,1	100,0
Gao	0,9	2,2	36,7	39,9	19,5	0,2	0,1	0,5	100,0
Kidal	0,7	1,8	28,7	21,9	,4	32,8	0,1	13,7	100,0
Bamako	8,5	12,7	18,9	59,2	,2	0,0	,02	0,3	100,0
Total	6,2	9,1	22,8	59,1	1,9	0,3	0,2	0,4	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

Ce tableau nous renseigne que les ménages urbains au Mali ont pour habitat principal les concessions à plusieurs logements (59,1%) suivies des maisons individuelles (22,8%).

Les concessions à plusieurs logements sont plus nombreuses dans les régions de Kayes (71,5%) et Mopti (66,4%), tandis que les maisons individuelles sont plus nombreuses dans la région de Tombouctou. Nous remarquons également que les tentes sont beaucoup plus nombreuses à Kidal.

4.2. Qualité et confort du logement

La variable composite niveau de vie ou de confort a été construite avec les variables caractéristiques du logement, mode d'évacuation des eaux et les autres variables concernant l'habitat.

Tableau 4.2 : Répartition des ménages urbains (%) par région selon le statut d'occupation du logement

Région	Statut d'occupation							Total
	Propriétaire avec titre foncier	Propriétaire sans titre foncier	Copropriétaire	Locataire	Location-vente	Logé gratuitement	Autres	
Kayes	9,8	38,1	15,7	24,6	0,8	10,3	0,6	100,0
Koulikoro	6,7	36,2	15,5	28,2	1,2	11,7	0,5	100,0
Sikasso	9,1	39,5	9,3	32,1	2,4	7,3	0,4	100,0
Ségou	8,4	37,0	8,4	33,5	2,0	9,9	0,7	100,0
Mopti	9,6	32,4	10,1	31,3	1,8	14,4	0,6	100,0
Tombouctou	7,5	55,1	6,5	16,2	0,8	12,9	1,0	100,0
Gao	5,6	46,4	7,8	15,5	1,7	21,7	1,4	100,0
Kidal	6,3	58,6	1,1	15,1	1,8	12,6	4,6	100,0
Bamako	13,3	21,1	10,0	42,6	1,9	10,4	0,7	100,0
Total	11,2	29,3	10,2	36,0	1,8	10,8	0,7	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

La majorité des ménages urbains vit en location, 36,0%, suivie de celles possédant des propriétés sans titre foncier 29,3%. En ce qui concerne les ménages en location, ils sont très nombreux dans la région de Sikasso (32,1%) et Ségou (33,5%). Par contre, à Kidal et à Gao ils ne représentent que 15,1% et 15,5%. Il faut signaler que Bamako, la capitale, a le plus grand nombre de locataires (42,6%). La région de Kidal se caractérise par le nombre important des propriétés sans titre foncier qui représentent 58,6% des ménages. Bamako dépasse la moyenne nationale en ce qui concerne la possession d'un titre foncier pour les propriétaires de leur maison.

Tableau 4.3 : Répartition des ménages urbains par région selon le principal matériau du toit

Région	Principal matériau du toit							Total
	Tôle seule	Tôle avec plafond	Tuile	Béton	Banco	Chaume	Autres	
Kayes	52,3	3,2	0,9	22,0	18,2	1,4	1,9	100,0
Koulikoro	75,8	7,2	0,6	7,7	5,0	2,4	1,2	100,0
Sikasso	82,4	7,4	0,7	2,3	4,1	2,1	1,1	100,0
Ségou	49,3	6,7	1,2	6,2	34,4	0,5	1,7	100,0
Mopti	5,2	1,9	1,5	5,1	78,8	3,4	4,1	100,0
Tombouctou	,7	,9	1,8	0,6	77,0	8,6	10,6	100,0
Gao	1,4	2,1	2,5	0,9	67,5	14,8	10,9	100,0
Kidal	9,5	4,3	2,7	1,4	33,4	0,2	48,5	100,0
Bamako	63,0	8,2	0,2	27,0	0,4	0,1	1,1	100,0
Total	55,9	6,7	0,6	18,1	14,6	1,6	2,5	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

Dans l'ensemble du milieu urbain au Mali, les ménages recourent abondamment aux matériaux modernes pour la toiture de leurs habitations. Au total, 55,9% des logements ont un toit uniquement couvert de tôle.

Une proportion non négligeable des chefs de ménages (18,1 %) vit néanmoins dans des habitations dont le toit est en béton ; ce qui témoigne de la part de ces derniers des efforts financiers particuliers au regard du coût élevé du ciment et du faible niveau du revenu de la grande majorité des ménages.

On retrouve également des toits en terre battue (banco) soit 14,6% des ménages maliens. Ce type de matériau est beaucoup plus utilisé dans la ville de Mopti (78,8%) et Tombouctou (77,0%).

Tableau 4.4 : Répartition des ménages urbains par région selon le principal matériau du mur

Région	Principal matériel des murs					Total
	Dur	Semi dur	Banco	Bois/paille	Autre	
Kayes	39,1	22,9	36,1	1,4	0,6	100,0
Koulikoro	43,5	23,2	31,6	1,1	0,6	100,0
Sikasso	46,7	23,3	28,9	0,6	0,5	100,0
Ségou	40,4	11,9	46,3	0,9	0,5	100,0
Mopti	8,7	11,1	75,0	3,9	1,3	100,0
Tombouctou	1,3	15,6	69,9	11,2	2,0	100,0
Gao	2,4	13,4	62,3	19,7	2,2	100,0
Kidal	3,9	17,1	30,9	14,6	33,6	100,0
Bamako	61,8	23,3	13,7	0,5	0,6	100,0
Total	48,2	21,2	27,7	2,0	1,0	100,0

Source : RGP 2009-INSTAT

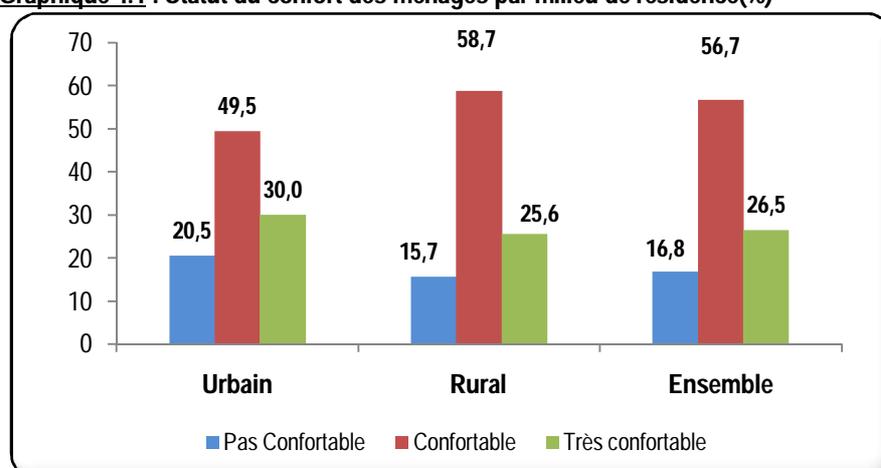
Les constructions en dur prédominent dans les régions du Mali, à Bamako (61,8%), à Sikasso également (46,7%), tandis que dans les régions de Mopti et de Tombouctou c'est plutôt le banco qui prédomine avec respectivement 75% et 69,9% de murs en banco. En effet, le banco reste encore très important dans la construction des habitations, puisqu'il occupe la deuxième place des matériaux de construction du mur avec 27,7% après le dur (48,2%).

S'agissant du semi dur, si à Bamako (23,3%) il occupe la première position avec Sikasso dans la construction des habitations, la troisième place revient à Koulikoro (23,2%) juste après le banco. Les habitations en bois/paille ont tendance à disparaître du milieu urbain.

Ce type d'habitation existe néanmoins dans les régions de Gao (19,7%), et Kidal (14,6%). Elles ont en revanche pratiquement disparu à Bamako, Sikasso et Ségou avec respectivement : 0,5%, 0,6% et 0,9%.

❖ Niveau de vie des ménages selon le niveau de confort

Graphique 4.1 : Statut du confort des ménages par milieu de résidence(%)



Source : RGPH 2009, INSTAT

D'une manière générale, les conditions de vie des ménages en termes d'habitation ne sont pas aussi précaires qu'il y paraît à première vue. Seulement 16,8% des ménages vivent dans des conditions non confortables, plus de cinq ménages sur dix vivent dans le confort (56,7%) et environ trois ménages sur dix vivent dans des conditions très confortables.

L'analyse par milieu de résidence nous révèle une forte proportion des ménages dans le confort en milieu rural, 58,7% contre 49,5 en milieu urbain. La situation inverse se produit dans les deux extrêmes. Il y a plus de ménages qui vivent dans des conditions très confortables (30,0%) en milieu urbain qu'en milieu rural (25,6%) et les ménages précaires représentent 20,5% en milieu urbain contre 15,8% en milieu rural. Cette situation pourra s'expliquer par les habitudes et coutumes en matière d'habitat. Car un habitat précaire en milieu urbain peut être considéré dans certains milieux sociaux comme confortable où très confortable.

❖ Statut du confort des ménages urbains par région

Tableau 4.5: Statut du confort des ménages par région (en %)

Région	Pas confortable	Confortable	Très confortable	Total
Kayes	16,7	46,1	37,3	100,0
Koulikoro	13,9	39,1	47,0	100,0
Sikasso	9,0	56,4	34,6	100,0
Ségou	9,8	55,3	34,9	100,0
Mopti	19,9	48,2	31,9	100,0
Tombouctou	55,7	32,2	12,1	100,0
Gao	32,9	46,5	20,6	100,0
Kidal	18,5	60,6	20,9	100,0
Bamako	22,8	49,6	27,6	100,0
Total	20,5	49,5	30,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

Quelle que soit la région, la proportion des ménages qui vivent dans le confort reste la plus élevée. La région de Mopti est toute particulière avec une situation antagoniste aux deux extrêmes, avec peu de ménages vivant dans le confort (7,7%) et beaucoup de ménages dans des conditions très confortables (42,6%). Concernant les ménages vivant dans les conditions très favorables, la région de Mopti est suivie par celles de Kayes (35,3%), Tombouctou (32,8) et Bamako avec 27,6%. Bamako a la plus forte proportion de ménages vivant dans la précarité en termes d'habitat (22,8%).

CHAPITRE V : URBANISATION ET DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

A partir des indicateurs comme la proportion des migrants et le lieu de provenance des résidents, on peut mesurer le poids attractif des villes et le rayonnement de celles-ci sur le plan régional et national.

5.1. Urbanisations et migrations

5.1.1. Proportion des migrants selon les villes

A travers les proportions des migrants issues de chaque ville, nous classerons les villes selon leur pouvoir attractif ou répulsif.

Bamako, la capitale, est la ville la plus attractive suivie des localités urbaines de Ségou, Sikasso, Mopti et Kayes ; ce qui résulte de circuits économiques fortement établis dans ces villes. En effet, les personnes et les familles migrent à la recherche d'un emploi mieux rémunéré afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Dans le contexte socio-économique du Mali, la migration apparaît comme une stratégie de lutte contre la pauvreté si l'on s'en réfère aux caractéristiques des zones d'arrivée. L'enclavement et les difficultés d'accès aux services de base ainsi que l'absence d'opportunités économiques représentent les causes essentielles de la migration.

Tableau 5.1 : Répartition (e%) de la population urbaine par région selon le statut migratoire et par sexe

Région de résidence	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Migrant	Non migrant	Total	Migrant	Non migrant	Total	Migrant	Non migrant	Total
Kayes	24,9	75,1	100,0	20,9	79,1	100,0	22,9	77,1	100,0
Koulikoro	32,1	67,9	100,0	32,8	67,2	100,0	32,4	67,6	100,0
Sikasso	24,5	75,5	100,0	24,0	76,0	100,0	24,3	75,7	100,0
Ségou	27,2	72,8	100,0	25,2	74,8	100,0	26,2	73,8	100,0
Mopti	26,9	73,1	100,0	24,1	75,9	100,0	25,5	74,5	100,0
Tombouctou	15,5	84,5	100,0	13,0	87,0	100,0	14,3	85,7	100,0
Gao	16,3	83,7	100,0	14,4	85,6	100,0	15,3	84,7	100,0
Kidal	21,9	78,1	100,0	16,3	83,7	100,0	19,3	80,7	100,0
Bamako	44,9	55,1	100,0	47,0	53,0	100,0	45,9	54,1	100,0
Total	35,9	64,1	100,0	36,2	63,8	100,0	36,0	64,0	100,0

Source : RGPH 2009-INSTAT

L'analyse selon le sexe fait ressortir une attraction pour la ville presque similaire car les hommes et les femmes ont presque le même taux de migration respectivement de 35,9% et 36,2% dans l'ensemble et dans toutes les régions. Seule la capitale semble plus attirer les femmes que les hommes. Ce qui pourrait s'expliquer probablement, entre autres, par la migration des filles qui y viennent comme domestiques soit pour chercher leur trousseau de mariage ou aider les parents qui n'arrivent plus à subvenir aux besoins du ménage.

5.1.2. Migration interne

Les mobilités internes sont dynamiques et variées. Elles peuvent intervenir entre zones rurales, d'une zone rurale à une zone urbaine, entre zones urbaines ou de façon circulaire.

L'exode rural dans les pays en développement et le fort taux de croissance urbaine du monde en développement constituent les représentations les plus notables de ces mobilités internes. Les migrations internes aux pays en développement, conjuguées à une importante croissance démographique, ont favorisé l'émergence de pôles urbains dont la force attractive reste difficilement maîtrisable. Entre 1900 et 2000, la population urbaine a été multipliée par 10 passant de 262 millions (163 millions dans les pays développés, 99 millions dans les pays en développement) à 2 856 millions (882 millions dans les pays développés, 1 974 millions dans les pays en développement) (King et al, 2008). On estime que 40% de l'urbanisation des pays en développement asiatiques, africains et latino-américains, est issue des migrations internes (King et al, 2008).

Les mobilités humaines sont la résultante d'une variété de facteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux ou sanitaires. Il n'existe donc pas de cause unique à ces phénomènes, même si certaines variables peuvent peser plus que d'autres et influencer le type de migration envisagé, temporaire ou permanente notamment.

Ainsi, face aux situations de pauvreté et de malnutrition liées aux problèmes de dégradations de l'activité agricole devenant chaque jour de plus en plus alarmants, les marges de manœuvres des paysans demeurent fort réduites. Pour bon nombre d'entre eux, l'unique voie envisageable demeure l'exode rural. Le manque de structures socio-éducatives pousse aussi les jeunes à désertir le village.

Chaque année, un nombre élevé d'émigrants laisse les campagnes, se dirigeant, pour la plupart, vers la capitale et les autres villes de province nourrissant l'espoir illusoire de possibilités d'emplois dans le milieu urbain. Mais, en réalité, ces infortunés ne font que changer leur misère de pôle dans la mesure où ils ne contribuent qu'à alimenter les bidonvilles, lieux de référence de la pauvreté urbaine. Ce qui va entraîner une élévation de la délinquance juvénile. La satisfaction des besoins matériels et l'ouverture au monde extérieur poussent nos jeunes à désertir massivement leurs villages.

5.2. Urbanisation et fécondité

Tableau 5. 2 : Nombre moyen d'enfants par femme, par région selon le milieu de résidence

Région de résidence	Femmes (15-49 ans)	Naissances vivantes	TGFG (‰)	ISF (enfants)	AMP (ans)
Kayes	425 978	83 107	195,1	6,3	29,6
Koulikoro	482 116	100 980	194,9	6,3	29,6
Sikasso	571 155	115 099	201,5	6,5	29,6
Ségou	498 703	96 988	194,5	6,3	29,5
Mopti	420 546	76 163	181,1	5,8	29,6
Tombouctou	148 219	21 652	146,1	4,5	28,7
Gao	118 029	17 356	147	4,6	28,8
Kidal	15 147	2 072	120,4	3,6	28,4
Bamako	474 071	77 846	164,2	5,1	29,2
Mali	3 189 905	628 194	200	6,4	29,6

Source : RGPH 2009-INSTAT

Le tableau ci-dessus nous révèle que les femmes au Mali donnent naissance, en moyenne, à 6,4 enfants dans les localités urbaines.

Les femmes des localités urbaines des régions du Nord ont les plus bas indices, soit en moyenne entre 3,6 et 4,5 enfants par femme en âge de procréer. La région de Sikasso a l'indice le plus élevé, soit en moyenne 6,5 enfants par femme.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport fait une analyse sur les déterminants du milieu urbain malien et sur l'évolution de sa population en exploitant les données des recensements du Mali de 1976 à 2009.

La population du Mali, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2009, est de 14 528 662 habitants dont 3 274 727 de citadins représentant 22,5 % de la population totale. Le Mali reste un pays très fortement rural où la concentration des populations s'effectue principalement dans certaines régions administratives, notamment Kayes et Sikasso ainsi qu'à Bamako, principalement.

La population urbaine ne cesse de croître depuis 1976, date à laquelle a eu lieu le premier recensement de la population du Mali. Le taux d'urbanisation est passé de 16,8% en 1976 à 27,0% en 1998 en considérant les localités urbaines comme celles déclarées par la loi ou abritant une population de 5 000 habitants ou plus. En ne considérant que le seul critère légal, choisi pour le RGPH de 2009, le taux d'urbanisation de 1998 serait alors de 18,3% et a augmenté de 4,2 points en 2009. Quant au taux d'accroissement intercensitaire de la population urbaine, il s'est élevé à 5,6% entre 1998 et 2009.

L'examen des effectifs de population révèle que l'essentiel de l'augmentation du taux d'urbanisation provient de l'accroissement de Bamako dont la population urbaine est passée de 1 016 296 habitants en 1998 à 1 810 366 habitants en 2009, soit un taux d'accroissement de 5,4% entre les deux années.

La population urbaine révèle une population en majorité jeune ; d'après la pyramide des âges du milieu urbain les personnes de moins de 20 ans sont les plus nombreuses. Il faut aussi signaler le faible niveau d'éducation au sein de la population : sur 100 personnes âgées de 6 ans et plus, 38 n'ont reçu aucune instruction ; sur 100 personnes âgées de 15 ans et plus, 41 personnes ne sont pas alphabétisées.

Concernant l'emploi, 52,5% de la population urbaine âgée de 15 ans et plus est active. Cette population occupe principalement des emplois dans 2 branches : le commerce et l'agriculture. Elle est majoritairement constituée de travailleurs indépendants et d'apprentis, les salariés étant très peu nombreux.

Par rapport aux conditions d'habitation, les ménages urbains du Mali ont pour habitat principal les concessions à plusieurs logements (59,1%) ; 36,0% des ménages urbains vivent en location; plus de 50% des habitations ont leur toit en tôle. L'indice composite de niveau de confort de l'habitat révèle cependant des conditions de logement acceptables pour les ménages maliens dans l'ensemble. Seulement 20,5% des ménages urbains vivent dans des conditions d'habitation non confortables selon les résultats obtenus.

A l'instar du niveau national, l'Indice synthétique de fécondité des femmes demeure élevé dans les localités urbaines également soit une moyenne de 6,4 enfants par femme en âge de procréer.

L'analyse des taux de migration fait ressortir le caractère attractif de la capitale par rapport aux autres villes dû à l'offre de services de base que ce soit en matière d'éducation, de santé mais aussi d'opportunités économiques. On assiste ainsi à une urbanisation galopante dans la capitale avec une forte pression sur les ressources insuffisantes, l'insécurité grandissante, une croissance non maîtrisée par les pouvoirs publics.

En recommandation, l'Etat doit poursuivre et renforcer les actions en vue d'une meilleure maîtrise de la croissance dans les localités urbaines, principalement à Bamako. Des actions en faveur du développement des villes secondaires seraient entre autres un moyen de fixer les résidents et d'éviter la concentration dans la capitale. Les politiques de décentralisation devraient fortement permettre de contribuer à atteindre cet objectif.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Repetti et R. Prélaz-Droux.(2003),« Un Moniteur urbain comme support d'une gestion participative de la ville en développement ». Swiss Federal Institute of Technology, Lausanne, CH-1015 Lausanne EPFL, Switzerland, 12p.

Banque Mondiale et Commission Economique pour l'Afrique, Mobilité urbaine au Mali - CatherineFarvacque-vitkovic ; AliciaCasalis ;

MahineDiop ;ChristianEghoff.(2007),« Développement des villes maliennes - enjeux et priorités ».

Claire Bernard, Sandrine Mesplé-Somps et Gilles Spielvogel, (novembre 2011) « Taille des villes et spécialisations économiques au Mali ».

DNP (2003)(Direction Nationale de la population), « Politique Nationale de Population, révision 1 », avril.

DNSI (1998)(Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), « Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat du Mali »,348p.

DNSI(1987) (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), « Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat du Mali de »,180p.

DNSI (1976)(Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), « Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat du Mali ».

DNSI(2006) (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), « Enquête démographique et de santé, rapport de synthèse»,497p.

DNSI(2001) (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), « Enquête démographique et de santé, rapport de synthèse»,450p.

DNSI(1996) (Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique), « Enquête démographique et de santé, rapport de synthèse»,375p.

Dr. AbdoulayeSall.(1993), Tome (2, p. 3).

FRACHON(1996),« L'urbanisation en Afrique ». Bac Professionnel Septembre 2000. Géographie, Le Monde 10-11 Novembre 1996. 4p.

INSTAT(Institut National de la Statistique du Mali), RGPH 2009, « Sources des illustrations (tableaux, graphiques, figures) des données du recensement de 2009 ».

IRM, PNUE, PNUD (1992-93). Ressources Mondiales 1992-93.

KONE et al.(2002), « Problématique des programmes de développement en milieu urbain et périurbain pauvre : cas du programme IMUP/ECED dans la commune de Yopougon » CSRS, Abidjan, 14p.

Populationsdumonde on August 28, (2008), « Récapitulatif des textes législatifs et réglementaires relatifs aux réformes territoriales et leurs effets sur le terrain ».

Recueil des textes sur l'urbanisme et la promotion immobilière, 2006, 220p.

Trotsky(2003), « Urbanisation et pauvreté dans la ville de Bondoukou ». Mémoire de Maîtrise. IGT. 215p.

Urbanisation_FNUAP, (2003) « Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement ».

Wakam j. (1997), « Différenciation socio- économique et structures familiales au Cameroun », in PILON et al. (dir) : Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines. Les études du CEPED, n°15, Paris, pp 257-277.

Wakam J. (2003), « L'accueil des personnes extérieures au noyau familial au Cameroun en période de crise : évolution et différenciation selon l'environnement et le statut socio-économique », Cinquièmes journées scientifiques du réseau démographie de l'AUF, 23 au 26 juin 2003, Marseille, France.

Wakam J., (1997), « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun », in PILON M. et al. (éds), Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines, Les Etudes du CEPED No.15, Paris, pp. 257-277.

Vignikin K. et Vimard P. (dir), (2005), Familles au Nord, familles au Sud. Bruylant Academia, Louvain-la-Neuve, 686 p.

Vimard P. (1987), « Structures des ménages en pays Baoulé », Études et recherches n°14, ENSEA, Abidjan, 40p.

Vincent de Paul Onana, Souleye Wade, Ngah-Asse, Jean Paul Rudant, Joachim Etouna, Aliou Mamadou Dia, Julien Gaffuri et Jacob Kouame, (2003) « Les aménagements fonciers, le développement urbain, Xème Journées Scientifiques du Réseau Télédétection ».

Wethe et al.(2003), « Assainissement des eaux usées et risques socio-sanitaires et environnementaux en zones d'habitat planifié de Yaoundé, Cameroun », 12 p.

Yonkeu et al, (2003), « Conditions socio-économiques des populations et risques de maladies : le bassin versant du barrage de Yatenga au Burkina », 8p.

ANNEXE I : Tableau récapitulatif des textes législatifs et réglementaires relatifs aux réformes territoriales et leurs effets sur le terrain

Textes législatifs et réglementaires relatifs aux réformes territoriales	Effets sur le terrain
Période Coloniale : 1898 – 1960	
Arrêté du gouverneur général du 1er janvier 1911	Les communes-mixtes de Bamako, Kayes et Mopti ont été créées selon les dispositions de cet arrêté
Loi n°55-1489 du 18 novembre 1955 relative à la réorganisation municipale en AOF, en AEF, au Togo, au Cameroun et à Madagascar	Permet l'érection de Bamako, Kayes, Ségou et Mopti en communes de plein exercice (pour Sikasso = 1959) et la Création de 7 nouvelles communes de moyen exercice : Kita, Kati, Koulikoro, Koutiala, San, Tombouctou et Gao
1ère République : 1960 – 1968	
Loi n°66-9/AN-RM du 2 mars 1966 fixant le code municipal en République du Mali	A donné un statut commun aux 13 communes héritées de la colonisation (8 communes de moyen exercice et 5 communes de pleins exercices)
2ème République : 1968 – 1991	
L'ordonnance n°77-44/CMLN portant réorganisation territoriale et administrative de la République du Mali	Division du territoire en régions, cercles, arrondissements, communes, villages, fractions nomades et le district de Bamako (composé de 6 communes).
L'ordonnance n°77-44/CMLN portant réorganisation territoriale et administrative de la République du Mali	Division de la région de Gao en 2 nouvelles régions (Gao et Tombouctou)
3ème République : 1991-2003	
L'ordonnancen°91-039/P.CTSP qui abroge l'ordonnance n°77-45/CMLN du 12 juillet 1977 déterminant les circonscriptions administratives et les collectivités territoriales de la République du Mali	Création de la région de Kidal (8e région de la République du Mali)
Ordonnance n°92-031/P.CTSP	Crée la commune urbaine de Bamako
Ordonnance n°92-032/P.CTSP	Crée la commune urbaine de Niono
Ordonnance n°92-033/P.CTSP	Crée la commune urbaine de Diré
Ordonnance n°92-034/P.CTSP	Crée la commune urbaine de Dioïla
Ordonnance n°92-035/P.CTSP	Crée la commune urbaine de Bandiagara
Loi n°93-008 du 11 février 1993 relative aux conditions de lalibre administration des collectivités locales	Fixe les collectivités territoriales de la République du Mali en régions, le District de Bamako, les cercles, les communes urbaines et les communes rurales tous dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière dans la pratique
Loi n°96-050 du 16 octobre 1996 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités territoriales	Est à la base de la création massive des communes sous la 3e République . Il y a au total 703 communes dont 684 nouvelles

Source : DNCT

ANNEXE II : Tableau de distribution de la population urbaine par cercle en 2009

CERCLES	2009
CERCLE DE KAYES	149 129
CERCLE DE DIEMA	8 339
CERCLE DE KITA	54 548
CERCLE DENIORO	53 295
CERCLE DE YELIMANE	12 644
CERCLE DE KOULIKORO	41 602
CERCLE DE KANGABA	6 376
CERCLE DE KATI	84 500
CERCLE DE SIKASSO	226 618
CERCLE DE BOUGOUNI	58 538
CERCLE DE KOUTIALA	122 393
CERCLE DE SEGOU	133 501
CERCLE DE SAN	66 967
CERCLE DE MOPTI	120 786
CERCLE DE BANDIAGARA	17 166
CERCLE DE DJENNE	26 267
CERCLE DE DOUMENTZA	24 005
TENENKOU	11 274
CERCLE DE TOMBOUCTOU	54 629
CERCLE DE DIRE	20 337
CERCLE DE GOUNDAM	12 586
CERCLE DE GAO	86 353
CERCLE DE BOUREM	27 488
CERCLE DE KIDAL	25 969
DISTRICT DE BAMAKO	1 810 366
TOTAL	3 274 727

Source : RGPH 2009-INSTAT